

# 23<sup>e</sup> Triptyque des MONTS & CHATEAUX

## 31 mars, 1<sup>er</sup> & 2 avril 2018

Epreuve cycliste par étapes du Calendrier UCI Europe Tour 2.2 - U23

UCI EUROPE TOUR



Avec le soutien de la



Wallonie



Province de  
HAINAUT



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



SKODA



l'avenir.net

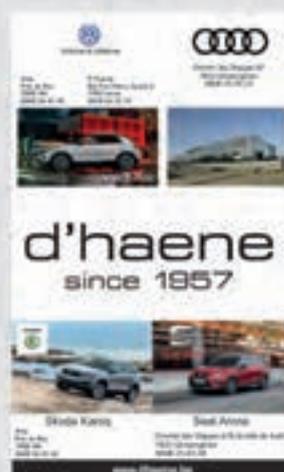


# PARTENAIRES MAILLOTS

## Classement général



## Classement GPM



ŠKODA



D'Haene - Avip

## Classement RUSHS



## Meilleur Jeune



**Adeps**  
FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Avec le soutien de la



Wallonie

## Classement aux points



Avec le soutien de la



Wallonie

## PARTENAIRES VAINQUEURS D'ETAPES



## PARTENAIRES VIPS



## PARTENAIRES MEDIAS



## PARTENAIRES SERVICES

**GARAGE DU RHINAUT OCCIDENTAL**  
Chaussée de Tournai 812  
7300 TOURNAI  
069 88 31 31  
rhinaultoccidental@orange.be

**PEUGEOT**  
RUE WOLFF CHATELAIN 190  
7300 TOURNAI  
069 37 96 37  
Rhinault.occidentale@peugeot.be

**ATM AUTOMOBILES**  
Chaussée de Bruxelles 219  
7300 ATIN  
069 38 11 11  
rhinaultoccidental\_atm@orange.be

**Renault Trucks**  
Société de Transport et de Logistique  
Société de Location et de Maintenance  
Société de Service et de Réparation

**Renault Trucks**  
Société de Transport et de Logistique  
Société de Location et de Maintenance  
Société de Service et de Réparation

**Rousseau**  
Ford  
TOURNAI MOUSCRON

**NHT** info@nht.be  
0493 36 34 37  
NEUTRALE WAGENS - VOITURES NEUTRES  
**VISION**

**Dépannage BOSSART**  
Brugelette

**deceuninck**

**directvelo.com**  
le cyclisme à la minute près  
Vivre le TMC en direct sur le Web :  
<http://forum-cyclisme.forumpro.fr>, [www.cyclismag.com](http://www.cyclismag.com)  
et [www.directvelo.com](http://www.directvelo.com)

**Digi Print**

## COMBATIF DU JOUR

**DONKERWOLKE**  
**BONNAMI** SPRL  
MAZOUT & STATION-SERVICE TOTAL  
069/20.13.64  
Economie de consommation de mazout et de lubrifiants

**TOTAL**

## PARTENAIRES EQUIPES

**Bruno Degand**  
Boucherie - Charcuterie - Buisson  
[www.brunodegand.be](http://www.brunodegand.be)

**CHAUSSÉE DE RENAUD, 37**  
7910 ANZING  
069/86.64.54

**SPRL Renard-Theunis**

- Toutes installations électriques privées et industrielles
- Révision et dépannage
- Diagnostic, programmation
- Pose de tous types d'éclairage
- Chauffage électrique
- Pompes à chaleur, ventilation mécanique contrôlée

36, rue du Prie - 7910 Anzing  
E-mail : [info@renard-theunis-élec.be](mailto:info@renard-theunis-élec.be)  
[www.renard-theunis-élec.be](http://www.renard-theunis-élec.be)  
Tél. : 06 32 69 36 67 63  
Fax : 06 32 69 09 05 43

**HOCEDEZ**  
CHAPITEAUX

**Assurances Lejeune Conseils SA**  
Rue Léon Desmottes, 33  
7911 Frasnes-lez-Buissonal  
+32 069 86 80 20  
[www.assuranceslejeune.be](http://www.assuranceslejeune.be)  
Courtiers en Assurances et Crédits



Alimentation Animale



Farines Boulangères



Pellets de chauffage



Semences



SPRL

**PHANASEM**

Z.I. Soignies - Chemin de la Guelenne, 15 - B-7060 Soignies  
Tél.: +32 (0)67/49.02.39 - Fax : +32 (0) 67/49.03.51 - info@phanasem.be

[www.phanasem.be](http://www.phanasem.be)

## RESUME DU PROGRAMME

### Vendredi 30 mars : Permanence et Inscriptions

*Frasnes-lez-Buissenal – Hall Sportif - Rue de la Fauvette, 6*

Inscriptions de 16h30 à 18h30

Briefing directeurs sportifs : 19h00

Permanence organisation de 16h30 à 19h30

### Samedi 31 mars : Pecq - Flobecq

1<sup>er</sup> étape : 136,4 km (96,4 km en ligne + 2 circuits locaux de 20,0 km)

Signature feuille de départ : de 11h50 à 12h45 - Place de Pecq

Départ : 13h – Pecq, Place de Pecq

Rushs : 3 Sprints bonifications

G.P.M. : 5 de 1<sup>ère</sup> cat. & 1 de 2<sup>ème</sup> cat.

Arrivée : 16 h 15 – Flobecq, Place de Flobecq

*Permanences VIP :*

*Pecq : 10 h 45 – 12 h 45*

*Flobecq : 15h – 15 h 45*

### Dimanche 01 avril : Tournai - Leuze

2<sup>e</sup> étape : 162,8 km (129,0 km en ligne + 2 circuits de 16,9 km)

Signature feuille de départ : de 11h15 à 12h00 Grand Place

Départ : 12h15 – Tournai, Parvis de l'Hôtel de Ville

Rushs : 3 Sprints bonifications

G.P.M. : 1 de 1<sup>ère</sup> cat. & 2 de 2<sup>ème</sup> cat.

Arrivée : 16h10 – Leuze, Rue de Tournai

*Permanences VIP :*

*Tournai : 10h00 – 11h45*

*Leuze : 15 h – 16h*

### Lundi 02 avril : Frasnes – Saint-Sauveur

3<sup>e</sup> étape – 1<sup>ère</sup> demi : 9,6 km C.L.M. individuel

Départ : Frasnes-lez-Buissenal, Grand Place

Arrivée : Saint-Sauveur, Rue Vertes Feuilles,

Premier départ : 09 h 15 – Arrivée prévue : 09 h 30

Départ de minute en minute

G.P.M. : 1 de 1<sup>ère</sup> cat.

Dernier départ prévu : 11 h 39 – Dernière arrivée prévue : 11 h 54 (pour 144 coureurs)

*Permanences VIP :*

*Frasnes : 08 h 15 – 10 h*

### Lundi 02 avril : Châteaux de Moulbaix – Saint-Sauveur

3<sup>e</sup> étape – 2<sup>ème</sup> demi : 91,3 km (57,5 km en ligne + 2 circuits de 16,9 km)

Signature feuille de départ : de 14h00 à 14h45 Châteaux de Moulbaix

Départ : 15h00 - Châteaux de Moulbaix

Rushs : 3 dont 1 sprint bonifications

G.P.M. : 5 de 1<sup>ère</sup> cat.

Arrivée : 17h15 – Saint-Sauveur, Rue Vertes Feuilles

*Permanences VIP :*

*Moulbaix: 13 h 15 – 14 h 30*

*St-Sauveur : 16 h – 17 h*

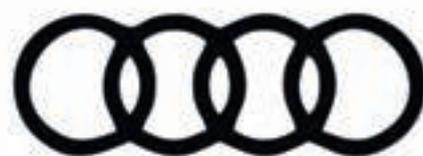
**Distance totale : 400,1 km**



Voitures et utilitaires

Avip  
Près du Roy  
7800 Ath  
(068) 26 41 41

D'haene  
Bld Paul Henry Spaak 6  
7900 Leuze  
(069) 66 12 12



Chemin des Skippes 67  
7822 Ghislenghien  
(068) 25.03.25



VW T-Roc



# d'haene

since 1957



Skoda Karoq

Avip  
Près du Roy  
7800 Ath  
(068) 26 41 41



Seat Arona

Chemin des Skippes 67b (à côté de Audi)  
7822 Ghislenghien  
(068) 25.03.28

# EQUIPES ENGAGEES

## EQUIPES ETRANGERES

<b>Abr.</b>	<b>Equipe</b>	<b>Statut</b>
AHB	Hagens Berman Axeon (USA)	Continentrale Pro
TCQ	Team Coloquick (DEN)	Continentrale
DSV	Development Team Sunweb (GER)	Continentrale
SEG	Seg Racing Academy (NED)	Continentrale
LPC	Leopard Pro Cycling (LUX)	Continentrale
TIR	Tirol Cycling Team (AUT)	Continentrale
AKR	Akros - Renfer SA (SUI)	Continentrale
WGN	Team Wiggins (GBR)	Continentrale
VEN	Vendée U - Pays de Loire (FRA)	Equipe de club
DUN	Dunkerke Littoral cyclisme (FRA)	Equipe de club
BID	Baque Ideus BH (ESP)	Equipe de club

## EQUIPES BELGES

<b>Abr.</b>	<b>Equipe</b>	<b>Statut</b>
AAS	Ago Aqua Service	Continentrale
UCS	United Cycling Sint-Truiden	Top Compétition
EFC	EFC – L&R - Vulsteke	Top Compétition
LOT	Lotto-Soudal	Top Compétition
SOE	Home Solution Anmapa Soenens	Top Compétition
NAN	Nano Development Team Brave	Top Compétition
VLT	VL-Technis-Experza-Abutriek	Top Compétition
PRO	Prorace Racing Team	Top Compétition
GAV	Meubelen Gaverzicht Glascentra	Coupe de Belgique
BAG	Baguet-Miba-Indulek-Derito	Coupe de Belgique
CHE	Toitures Crabbe - C.C. Chevigny	Coupe de Belgique
DAN	Dany JI Cycling Team	Coupe de Belgique
MOL	De Molensporters Meulebeke	Equipe de club



**Après l'arrivée de chaque étape  
Tous les résultats  
Sur : [www.alarrivee.be](http://www.alarrivee.be)**

## Bandeaux des véhicules

### VEHICULES AUTORISES EN COURSE (Entre drapeaux Rouge et Vert)



### VEHICULES HORS COURSE



Les véhicules qui peuvent franchir la ligne devront apposer la lettre A à côté du pare-soleil !

A

## COMITE ORGANISATION

Président	Jean-Pierre Delitte	29, Rue Pironche, 7911 Frasnes-Lez-Buissenal – +32 (0) 496 571 349
Vices-Présidents	Jean Michel Maton Yanick Decock	70, Avenue de Wallonie 7900 Leuze-en-Hainaut– +32 (0) 474 240 514 9, Route d’Hacquegies 7911 Frasnes-lez-Buissenal - +32(0) 477840669
Secrétaire	Olivier Lejeune	13,Rue Edgard Wadenant 7812 Moulbaix - + (0) 32 472 65 33 54
Directeur de course	Gérard Verbrugghe	366, Chaussée d’Aalbeke, 7700 Mouscron – +32 (0) 475 902 643
Site Internet :	Organisateur Résultats	<a href="http://www.petitereinefrasnoise.be">www.petitereinefrasnoise.be</a> <a href="http://www.alarrivee.be">www.alarrivee.be</a>

## OFFICIELS

Président	Stefan Rosiejak (GER) (UCT)	+49 15140037425
Commissaires	Jean-Michel Voets (UCI) Paul Goulem (Nat. El.) Yvette Messin (Nat.)	+32 (0) 496 551 839 +32 (0) 495 218 900 +32 (0) 477 17 00 09
Juge à l'arrivée	Pascal Eeckout (Nat.)	+32 (0) 496 55 18 39
Chronométréur	Sébastien De Mey (Nat. El.)	+32 (0) 473 281 957
Commissaires moto	Laurent Genetelli (UCI) Henri Courroux (Nat.)	+32 (0) 495 188 498 +32 (0) 478 506 968
Radio-Tour	Wim Deblaere (Nat. El.)	+32 (0) 494 673 306
Radio-communications	Luc Fontaine	+32 (0) 477 461 878
Médecins de course	Luc Mathieu Denis Lejeune (infirmier urgentiste)	+32 (0) 475 473 823 +32 (0) 497 359 980

## BRIEFINGS ORGANISATION

### RESERVES ET OBLIGATOIRES POUR TOUS LES CHAUFFEURS ET MOTARDS DE L'ORGANISATION

Samedi 31 mars	Pecq	Administration communale	12h00
Dimanche 01 avril	Tournai	Hôtel de ville	11h00
Lundi 02 avril	Moulbaix	Châteaux de Moulbaix	14h00

## Cliniques et hôpitaux

Centre Hospitalier de Wallonie Picarde-Tournai	Rue des Sports, 51 - 7500 Tournai	+32 (0)69 333 080
Epicura - Centre Hospitalier-Ath	Rue Maria Thomé, 1 - 7800 Ath	+32 (0)68 262 111
Centre Hospitalier de Renaix (Ronse) AZ Glorieux	Avenue Stefaan-Modest Glorieux, 55 9600 Renaix (Ronse)	+32 (0)55 233 011
Centre Hospitalier de Mouscron	Avenue de Fécamp, 49 7700 Mouscron	+32 (0)56 858 585

## Allo TCM

Directeur Général	Jean-Pierre Delitte	0497/571349
Directeur de course	Gérard Verbrughe	0475/902643
Sécurité	Jean-Michel Maton	0474/240514
Itinéraires	Maxime Delitte	0499/145119
Manager sportif	Freddy Vantal	0471/413677
Secrétariat organisation	Olivier Lejeune	0477/872103
Responsable Invités	Yanick Decock	0477/840669
Responsables Protocole	Jean-Louis Delattre Sophie Germyns	0474/740250 0472/383720
Secrétariat général	Marie-Line Willocq	0479/253160
Publicités sites	Thierry Duhaut	0473/436570
Coordination des sites	Benoît Duchateau	0478/752556
Caravane publicitaire	Sophie Germyns	0472/383720
Site Arrivée	Philippe Cordesse	0475/412744
Site Départ	Serge Lambion	0495/586735
Village Départ	Daniel Germyns	0494/509090
Village VIP	Michel Devos	0475/777404
Permanence invités	Jean-Pierre Calcus	0470/572790
Contrôle médical	Willy Vanderstraeten	0475/978877
Speakers	Freddy Havelange Michel Delitte	0475/447372 0495/412547
Intendance générale	Alain Andry	0478/952194
Site internet	<a href="http://www.petitereinefrasnoise.be">www.petitereinefrasnoise.be</a>	
E-mail	<a href="mailto:jpdelite@gmail.com">jpdelite@gmail.com</a> <a href="mailto:tmcorganisation1995@gmail.com">tmcorganisation1995@gmail.com</a>	
Résultats journaliers	<a href="http://www.alarrivee.be">www.alarrivee.be</a>	

## Légendes site de départ et site d'arrivée

 <b>PPO</b> Point de Passage Obligé	 <b>P</b> Parking officiels	 Accès Général
 <b>VIP</b> Village VIP	 <b>P</b> Parking équipes	 Accès équipes / Dérivation
 <b>Vestiaires</b>	 <b>P</b> Parking caravane	 Accès organisation
 <b>Signature</b>	 <b>P</b> Parking invités/public	 Sens de la course
 <b>Départ fictif</b>	 <b>Zone ravito</b>	 <b>Time Sprint</b>
 <b>Départ réel</b>	 <b>Entrée circuit local</b>	 <b>GPM cat. 2</b>
 <b>Arrivée finale</b>	 <b>Rush</b>	 <b>GPM cat. 1</b>

# Samedi 31 mars 2018 - 1<sup>ère</sup> étape

## Pecq - Flobecq 136,4 km

### PECQ

Pecq vous accueille pour le départ de l'étape Pecq - Flobecq

C'est encore avec grand plaisir que l'entité de Pecq participe au Triptyque des Monts et Châteaux. En effet, après avoir vécu une mémorable arrivée à Hérisinnes en 2016 et une autre arrivée à Warcoing l'an dernier, c'est au tour du centre de Pecq d'accueillir le départ de l'étape Pecq-Flobecq le samedi 31 mars.

Le départ sera donné de la place spacieuse encadrée de part et d'autre

- par l'église Saint Martin qui est un remarquable édifice de style gothique tournaisien datant de 1570 et où subsiste un vestige de l'église romane du 11<sup>e</sup> siècle. Celle-ci est classée depuis 1942.
- Par l'ancienne maison communale transformée aujourd'hui en centre de bien-être : le Saunart.
- Par la nouvelle maison communale construite en 1998.
- Et par un tout nouvel immeuble à appartements en stade de finitions à côté du Saunart.

Le village de Pecq est avant tout agricole, en bordure de l'Escaut et traversé par la RN 50 reliant Tournai à Courtrai, on y compte de nombreuses fermes.

Pecq a été une terre prisée par de riches familles, en atteste la présence de deux châteaux :

Le premier, le château de Pecq datant du 13<sup>e</sup> siècle, situé près de l'Escaut et en bas du pont de Pecq. De celui-ci, il ne reste que les dépendances remaniées et reconstruites en 1929 et 1948 tout en gardant de nombreux éléments originaux.

Le second est connu aujourd'hui pour les nombreuses réceptions qui y sont organisées : le château du Biez datant du 17<sup>e</sup> siècle, superbement entretenu et entouré de douves. Juste à côté, on peut admirer la ferme du château dont elle dépendait.

Une entreprise très particulière et spectaculaire (surtout la nuit car c'est éclairé), ce sont les serres à tomates s'étalant sur 7 Ha et produisant près de 60 tonnes de tomates par jour en pleine saison.

Marc D'HAENE

Bourgmestre à Pecq



### FLOBECQ

À nouveau, Flobecq à l'honneur d'être l'une des étapes du «Triptyque des Monts et Châteaux» La première étape, même pour cette 23<sup>e</sup> édition qui nous reliera à Pecq pour une distance de pas moins, de 136,4 km !

C'est donc pour le Bourgmestre et les membres du Collège un plaisir renouvelé de vous accueillir en terre flobecquoise !

Adeptes du cyclisme, vous aimez également le tourisme et la nature... Et bien, vous ne serez pas déçus ; notre petit village au caractère rural bien trempé dispose de tout cela !

La Maison des plantes, tout d'abord, bénéficie du label «Wallonie Destination Qualité» depuis novembre 2016, l'amélioration permanente de l'accueil des touristes étant au centre de ses préoccupations.

Elle a obtenu cette labellisation notamment grâce au fait, ça ne s'invente pas, qu'elle est opérateur « Bienvenue vélo » !

Flobecq, ce sont aussi les venelles qui offrent plusieurs circuits de promenades, entre monts et ... vallons, parmi les fermes coquettes et les champs, mêlant découvertes artistiques, détails architecturaux et esprit résolument bucolique.

Mais c'est bien entendu à « l'Esplanade du Fair-play » au sein de notre Centre sportif lacky Leroy que nous vous accueillerons le vendredi 31 mars à l'occasion du passage de cette nouvelle course des Monts et Châteaux. Nous souhaitons aux organisateurs tout le succès qu'ils méritent et à vous tous, sportifs, promeneurs, touristes, la bienvenue à Flobecq !

Gauthier Vandekerkhove,

Échevin de la Culture, du Tourisme et des Sports.



# Site départ



**BRICO - MATERIAUX - PRODUITS BATIMENT**



**STOCK ATH**

Visitez notre site internet !

[www.stock-ath.be](http://www.stock-ath.be)

BEST WESTERN

Hotel Horizon

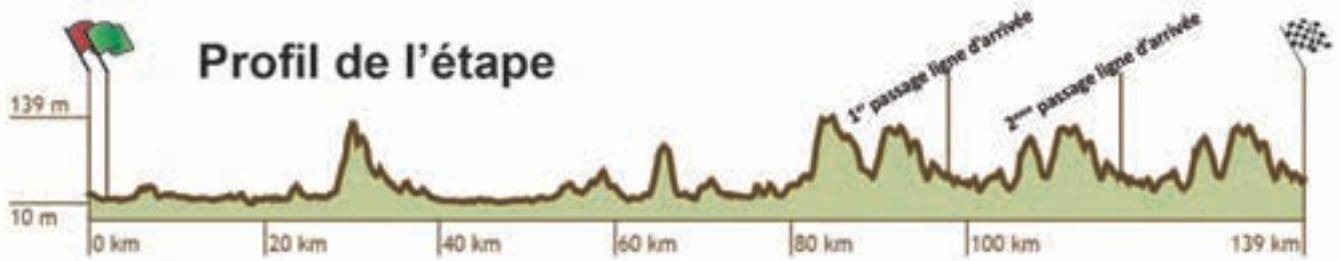
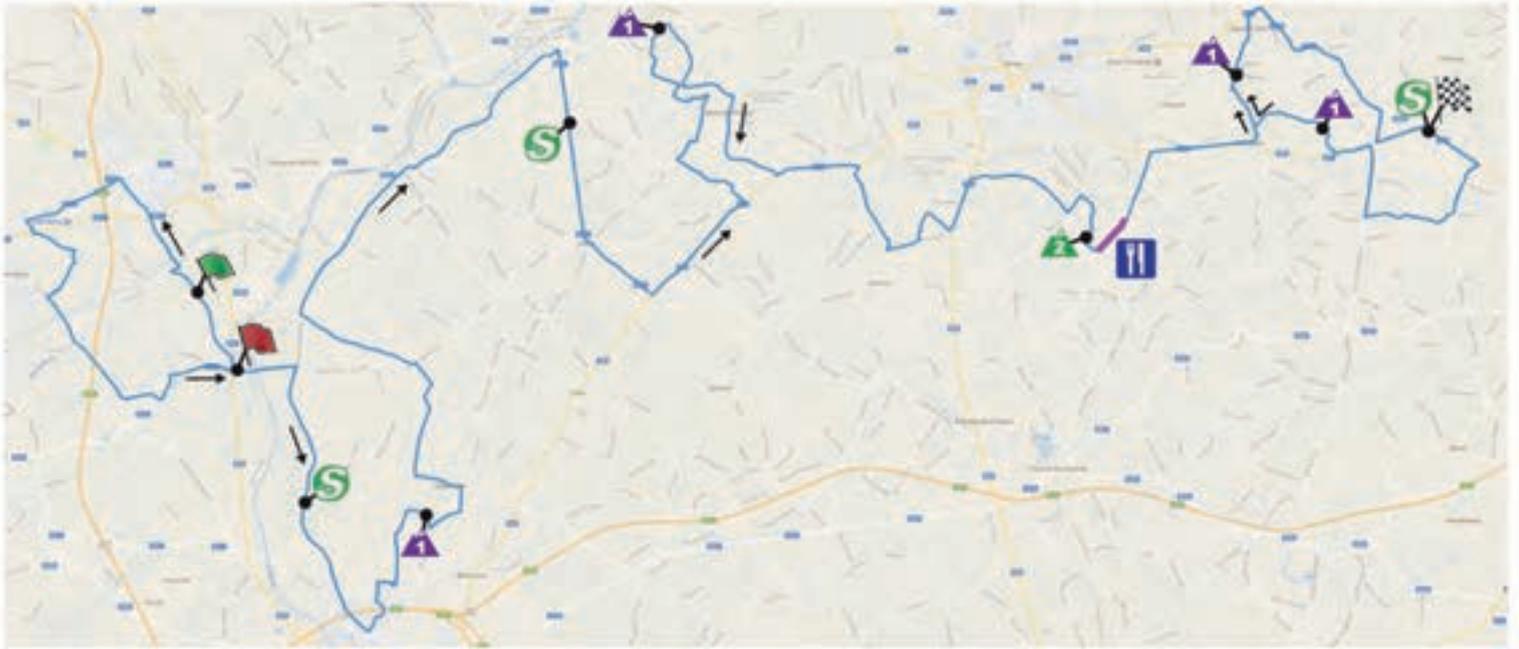
Best Western Hotel Horizon  
Avenue des Artisans - 7822 Ghislenghien  
Tél: 068/44 51 11

OX&lyDE

Pâtisseries, aliments et accessoires - petit stockage  
[oxydefrance@gmail.com](mailto:oxydefrance@gmail.com)

Ouvert lundi et mardi de 15h à 18h  
Du mercredi au samedi de 9h à 18h  
dimanche de 9h à 12h

Rue du mouleau 12a  
7911 Tournai-les-Bains  
03204945605



[www.ajmcar.com](http://www.ajmcar.com)



**QUEVAUCAMPS**

**Ambulance Présent asbl, c'est...**

- 3 Centres de Secours (Péroux, Durheim, Liège)
- Plus de 70 véhicules répartis à travers toute la Wallonie
- 5 Véhicules dont 3 Ambulances
- Un personnel Paramédical 4 Services Quarts

**Ambulance Présent asbl**

Avenue des Etoiles 104 T 9th 11 4041 GOUGNEVILLE

CS Bury (Péroux) CS Durheim (Durheim) CS Liège

Tel: 0474 00 55 48 info@ambulancapresentasbl.be



**BANQUE &  
ASSURANCES**

FSMA 047950AB

**DEPOORTER**

FRASNES - TÉL. 069 86 62 28

**Samedi 31 mars 2018**  
**1<sup>ère</sup> étape Pecq - Flobecq**  
 136,4 km (96,4 km + 2 x 20,0 km)

Km +	Km -	Communes, entités, rues traversées	42	Km +	Km -	Communes, entités, rues traversées	42
<b>PECQ</b>				<b>FRANES-LEZ-ANVAING</b>			
<b>PECQ</b>				<b>FRANES-LEZ-ANVAING</b>			
<b>DEPART EFFECTIF</b>				<b>FRANES-LEZ-ANVAING</b>			
0,0	2,5	Rue Albert 1er, Place (Face à l'Administration Communale)	13,00	70,8	65,7	N48 Chaussée de Tournai	14,45
0,1	2,4	Aux feux, à droite vers N50 Rue de Courtrai	13,00	71,1	65,4	Place de Wattpont, Rue Ponceaux - Dir. Arc-A/Dergneau	14,45
0,4	2,1	Rue de Saint-Léger	13,01	73,0	63,5	Rue Ponceaux, Route de Wattpont	14,48
2,5	0,0	<b>Fin départ en cortège</b>	13,04	73,8	62,7	Rue de l'Eglise - Dir. Dergneau	14,49
<b>DEPART OFFICIEL</b>				75,2	61,2	Rue Pont de Pierre, Rue du Marais	14,51
0,0	136,4	Rue de Saint-Léger (À hauteur du panneau "Saint-Léger")	13,04	75,5	59,8	N60 Chaussée de Renaix - Dir. Renaix	14,53
<b>ESTAIMPUIS</b>				79,2	57,2	Rue du Garceau, Rue Défilène, Rue Croix ou Pile	14,57
0,5	135,9	Rue de Pecq	13,05	79,9	56,7	Rue de l'Étanque	14,58
0,7	135,7	Rue de Warcoing	13,05	81,1	55,4	<b>GPM 3 (Cat. 2) Côte de l'Arabie</b>	15,00
2,1	134,4	Rue du Château d'eau - Dir. Dottignies	13,07	81,1	55,4	Rue Beau-Site	15,00
<b>MOUSCRON</b>				81,2	55,2	<b>Zone RAVITO ELLEZELLES</b>	15,00
2,4	134,0	Aux feux, traversée N511 vers Rue du Pont Bleu	13,07	82,7	53,7	Rue Tombelle, Rue Macinore	15,02
3,3	133,1	Rue du Pont Bleu	13,09	84,2	52,3	N57 Rue de Renaix - Direction Ellezelles	15,04
3,9	132,6	Rue Cardinal Mercier	13,09	86,6	49,9	N519 Place - Dir. Brakel - Pavés sur 100m	15,08
<b>ESTAIMPUIS</b>				87,0	49,4	N519 Rue d'Audenarde, N519 Rue Dr André	15,08
5,8	130,7	N512 Rue de Franco	13,09	<b>ENTREE CIRCUIT LOCAL</b>			
6,1	130,4	RP de la Main, vers Bd. d'Herseaux 2ème sortie - Dir Estaimpuis	13,09	88,5	48,0	N519 Mont	15,10
7,2	129,2	N512 Chaussée d'Estaimpuis	13,12	<b>GPM 4 (Cat. 1) Mont Elsa</b>			
8,6	127,8	Rue de la Couronne - Dir. Evregnies	13,12	90,0	46,5	N519 Quatre Vents	15,12
9,9	126,5	Au RP, Rue de la Couronne - 2ème sortie Dir Evregnies	13,13	90,3	46,2	N48 Chaussée de Ninove - Direction Ninove/Brakel	15,13
11,7	124,7	Rue de la Godaiche, Rue de la Maison Rouge - Dir. Estaimpuis	13,14	<b>FLOBEQ</b>			
12,6	123,8	Rue Hermorport - Dir. Leens-Nord	13,16	N520 Rue Queneau, Emruetz, rue Planche			
13,1	123,3	Belva, Rue de Luna	13,18	94,4	42,1	Rue Planche	15,19
<b>PECQ</b>				95,2	41,3	N57 Chemin des Carmes, N57 Rue Dr. Degrave - Dir. Flobecq	15,20
14,8	121,6	Rue Grand Trieu, Rue de la Muserie	13,21	96,3	40,1	N57 Place - Dir. Lessines	15,22
16,4	120,1	N510 Rue Clovis Pouillet, N510 Place de Bourgogne - Dir. Pecq	13,22	96,4	40,0	<b>1<sup>er</sup> passage ligne d'arrivée + 2 circuits de 20,0 km</b>	15,22
19,8	116,7	Passage à proximité du Château de Bourgogne à Estaimbourg	13,23	96,4	40,0	<b>RUSH 3 TIME SPRINT</b>	15,22
<b>TOURNAI</b>				96,5	39,9	N57 Rue Lieutenant Cotton, N57 Chaussée de Renaix - Dir. Lessines	15,22
22,8	113,6	N510 Rue de Lannoy	13,25	<b>LESSINES</b>			
23,4	113,1	N510 Rue de Lannoy	13,25	97,9	38,5	N57 Chaussée de Renaix	15,24
24,4	112,1	Aux feux, traversée N50 vers Place, Rue Albert 1er, Drève H. Durant	13,25	<b>ELLEZELLES</b>			
24,8	111,6	Chaussée d'Audenarde - Dir. Obigies	13,27	99,4	37,0	Rue Trieu, Rue Georges Dubreucq - Direction Ellezelles	15,26
25,3	111,1	Grand'Rue	13,27	101,6	34,9	Rue Neuve, Rue Vieux Moulin	15,29
27,5	108,9	<b>RUSH 1 TIME SPRINT (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> circuit de 20,0 km)</b>	13,32	103,3	33,2	Chaussée de Brunehaut, Anaise, Paradis - Direction Flobecq	15,31
<b>TOURNAI</b>				103,8	32,7	N57 Rue de Lessines - Direction Renaix/Ellezelles	15,32
28,1	108,3	Avenue des Allés	13,37	104,7	31,8	Rue Paradis	15,33
28,6	107,8	Rue Montgomery	13,37	<b>GPM 5 (Cat. 1) Côte du Paradis</b>			
29,6	106,9	Rue Vert Lion, Rue Edmond de Froyennes	13,37	105,0	31,4	Rue Paradis, Rue Bruyère	15,34
30,7	105,7	Rue du Ruisseau	13,39	106,9	29,5	Rue Bruyère, Rue Guinaumont	15,34
<b>CELLES</b>				108,5	28,0	N519 Rue Dr. André, N519 Mont	15,37
33,7	102,7	Rue d'Omerie	13,39	<b>GPM 6 (Cat. 1) Mont Elsa</b>			
36,7	99,7	Chemin des Pilotes - Dir. Ferme du Reposoir	13,40	110,0	26,5	N519 Quatre Vents	15,39
41,3	95,2	Rue de la Folie, Rue du Reposoir	13,40	110,3	26,2	N48 Chaussée de Ninove - Direction Ninove/Brakel	15,41
45,9	90,5	<b>GPM 1 (Cat. 1) Côte du Mont Saint-Aubert</b>	13,43	<b>FLOBEQ</b>			
47,8	88,7	Rue Geo Libbrecht, Avenue du Rival	13,44	N520 Rue Queneau, Emruetz, rue Planche			
50,0	86,4	Rue du Bourdeau - Dir. Molenbaix	13,44	114,4	22,1	Rue Planche	15,47
52,6	83,9	Chemin du Vieux Corné - Direction Obigies	13,46	115,2	21,3	N57 Chemin des Carmes, N57 Rue Dr. Degrave - Dir. Flobecq	15,48
<b>CELLES</b>				116,3	20,1	N57 Place - Dir. Lessines	15,50
55,7	80,8	Rue de Biéumont	13,48	116,4	20,0	<b>2<sup>ème</sup> passage ligne d'arrivée + 1 circuit de 20,0 km</b>	15,50
57,7	78,7	Rue de Biéumont	13,52	116,3	20,1	<b>KM 20</b>	15,50
58,6	76,9	Rue Vert Chemin - Dir. Héronnes	13,52	116,4	20,0	N57 Rue Lieutenant Cotton, N57 Chaussée de Renaix - Dir. Lessines	15,50
59,6	75,9	Rue de Marvis	13,56	<b>LESSINES</b>			
60,8	75,7	Chaussée d'Audenarde - Direction Escanaffles	13,56	117,9	18,5	Rue Trieu, Rue Georges Dubreucq - Direction Ellezelles	15,52
61,5	74,9	Rue de Lannois, Rue Geurmignies, Place de Pottes	14,03	<b>ELLEZELLES</b>			
61,8	74,6	Place de Pottes, Rue de la Tourelle, Rue Pont à l'Haye	14,03	119,4	17,0	Rue Neuve, Rue Vieux Moulin	15,55
62,7	73,7	Au RP, N391 Rue Provinciale - Direction Celles/Tournai	14,10	121,6	14,9	Chaussée de Brunehaut, Anaise, Paradis - Direction Flobecq	15,58
<b>RUSH 2 TIME SPRINT (1<sup>er</sup> passage du Côte du Paradis)</b>				123,3	13,2	N57 Rue de Lessines - Direction Renaix/Ellezelles	16,00
63,0	85,4	N391 Rue Provinciale - Traversée de Celles	14,12	123,8	12,7	Rue Paradis, Passage au sommet de la Côte du Paradis	16,01
<b>KM 50</b>				125,0	11,4	Rue Paradis, Rue Bruyère	16,03
63,7	84,7	N48 Chaussée de Renaix - Direction Renaix	14,19	126,9	9,5	Rue Bruyère, Rue Guinaumont	16,05
<b>MONT-DE-L'ENCLUS</b>				130,0	6,4	N519 Rue Dr. André, N519 Mont, Pass. au sommet du Mont Elsa	16,05
65,7	82,7	N48 Route Provinciale	14,23	130,3	6,1	N519 Quatre Vents	16,10
66,0	82,4	Chemin du Moulin, Haut Chemin	14,23	<b>FLOBEQ</b>			
66,7	82,1	Bas Rejet, Rue Saint-Pierre	14,26	N520 Rue Queneau, Emruetz, rue Planche			
67,5	81,3	Rue Vertbreucq	14,29	134,4	2,0	Rue Planche	16,16
68,8	80,0	Rue Couture d'Orroi, Place d'Orroi	14,31	135,2	1,3	N57 Chemin des Carmes, N57 Rue Dr. Degrave - Dir. Flobecq	16,17
69,8	79,0	Rue des Résistants	14,32	136,3	0,1	N57 Place - Dir. Lessines	16,19
70,8	78,0	Rue de la Montagne, Enclos du Haut	14,32	136,4	0,0	<b>ARRIVEE (Place de Flobecq)</b>	16,19
71,5	77,3	<b>GPM 2 (Cat. 1) Côte du Mont de l'Enclus</b>	14,34				
72,8	76,0	Enclos du Haut	14,34				
73,0	75,8	Chemin du Renard, Rue Caumont	14,34				
73,6	75,2	Rue Couture d'Orroi - Direction Renaix/Tournai	14,36				
74,0	74,8	Rue de la Station, Rte d'Anseroel, Rte d'Amougies - Dir. Tournai	14,38				
74,7	74,1	Route d'Amougies, Place d'Anseroel	14,40				
75,0	73,8	N48 Route Provinciale - Direction Renaix	14,42				

**GARAGE** **TOURNAI**  
**BRUNO MERCIER**

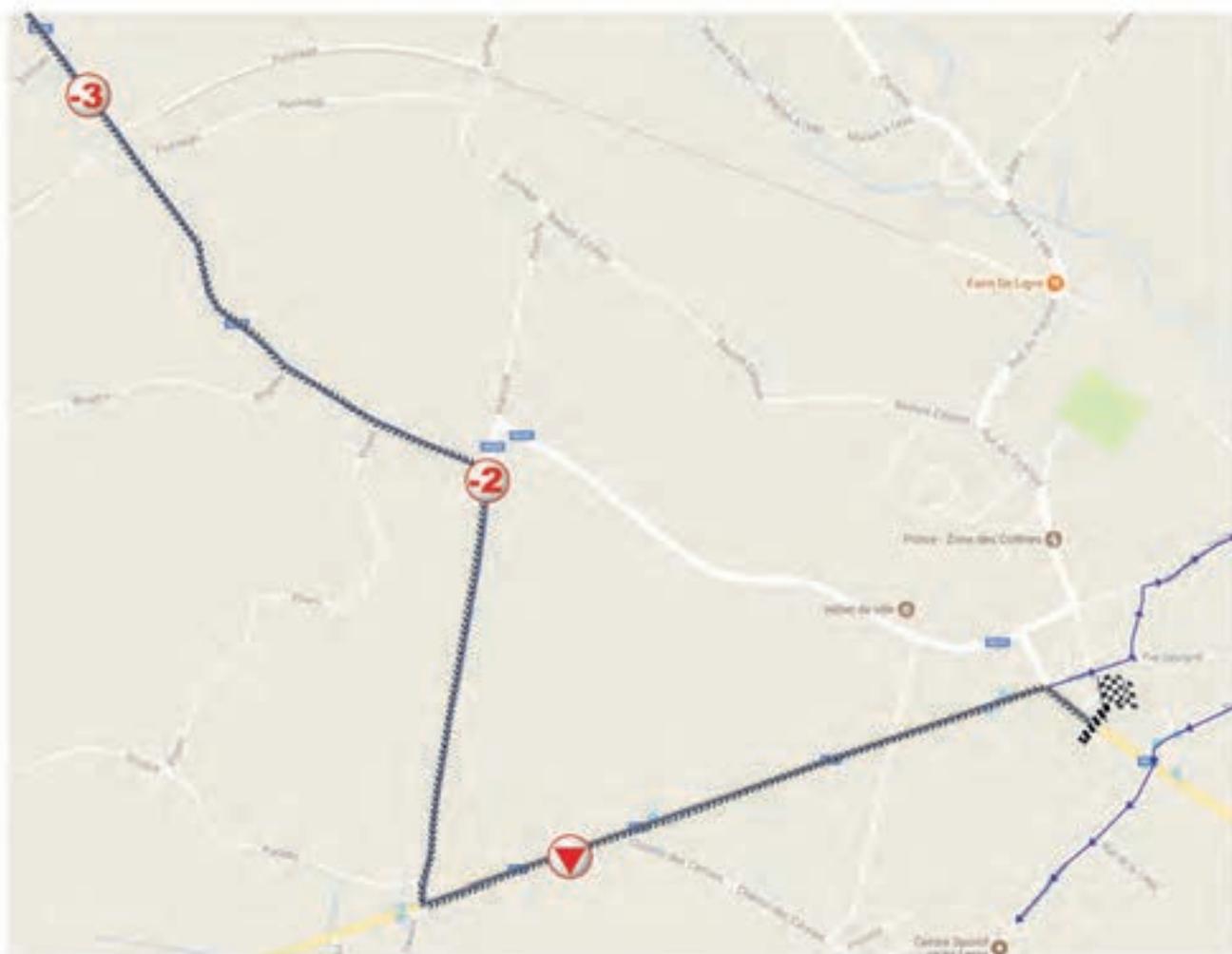


Bryan Lievens | Service livraison - Responsable Marketing

T. +32 (0) 69/22.51.59 poste n°3 | GSM +32 (0) 495/87.72.65

Garage Bruno Mercier | Chée de Bruxelles 65 - 7500 Tournai | www.brunomercier.hyundai.be

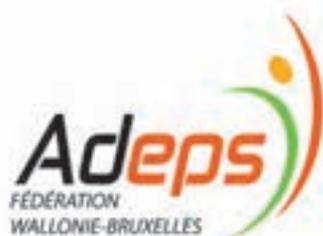
# Les 3 derniers km



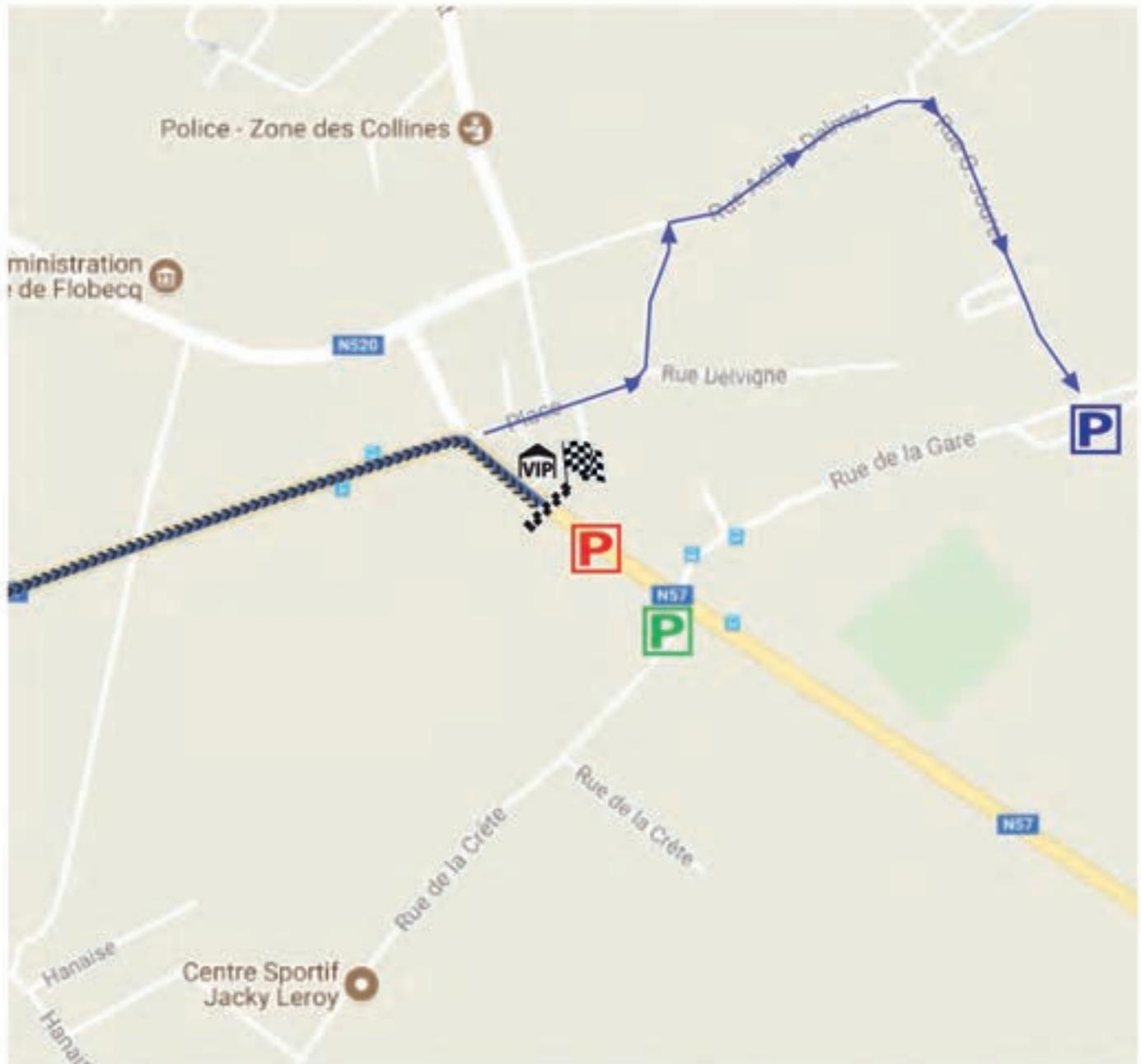
## Profil de l'étape



Avec le soutien de :



# Site arrivée



## Dépannage BOSSART

BELGIQUE

7940 Brugelette

Rue De Silly, 1

Tél. 068/45 49 69

Fax: 068/45 66 46

7830 Bassilly

Rue du Breucq, 27

Tél. 068/66 55 35

7870 Lens

Rue du Sabot, 18

Tél. 065/22 85 19



VOITURES ET POIDS LOURDS

E-mail : [depannagebossart@skynet.be](mailto:depannagebossart@skynet.be)

*Pascal Vanderhaeghen*  
Menuisier

Portes - Châssis - Escaliers  
Placard et Dressing sur mesure  
[www.menuiserie-pvdh.be](http://www.menuiserie-pvdh.be)  
[info@menuiserie-pvdh.be](mailto:info@menuiserie-pvdh.be)

Fax 069 66 61 88  
Gsm 0477 92 98 73

Rue Haut Dorjon 34  
7904 Pipaix



# Dimanche 1 avril 2018 - 2<sup>ème</sup> étape

## Tournai - Leuze-en-Hainaut 167,3 km

### Tournai

Les beaux jours arrivent progressivement et, avec eux, les courses cyclistes pour notre plus grande joie.

Tournai et la Wallonie picarde demeurent un territoire qui aime la Petite Reine. Et lorsqu'elle est frasnoise, elle retient encore plus l'attention des autorités communales tournaisiennes !

A l'instar de nos amis du Cazeau Pédale de Templeuve, la Petite Reine Frasnoise a acquis une renommée en matière d'organisation de courses cyclistes de haut niveau. Le Triptyque des Monts et Châteaux, c'est en quelque sorte le produit phare du club des Collines.

Cette épreuve à étapes dans notre région a vu de jeunes talents éclore, comme Tom Boonen, Philippe Gilbert, Stijn Devolder, Thomas Dekker... Ce palmarès démontre les capacités organisationnelles de l'équipe dirigée par le Président Jean-Pierre Delitte.

A l'occasion de cette nouvelle édition de l'épreuve, Tournai est à nouveau pointée sur le road book, comme ville départ de la troisième étape qui mènera les compétiteurs vers Leuze le 1<sup>er</sup> avril prochain. Les Tournaisiens et les amateurs de vélo auront l'occasion de vivre l'ambiance et l'atmosphère de la préparation d'une étape sur le magnifique site de l'Hôtel de Ville et du parc communal. Le village départ sera en effet situé face à notre maison communale.

La Ville de Tournai, ses services administratifs et techniques mettent un point d'honneur à ce que ce village départ soit une pleine réussite. Combiné au sens de l'organisation de la Petite Reine Frasnoise, il ne fait aucun doute qu'il en sera ainsi.

Le collège communal de Tournai souhaite donc un grand succès à cette compétition qui met en valeur notre belle région, ses sites exceptionnels et ses endroits bucoliques.

Tarik Bouziane Echevin des Sports de la ville de Tournai



### Leuze-en-Hainaut

**Leuze-en-Hainaut... Ville sportive !**

Située au coeur de la Wallonie Picarde, l'ancienne cité bonnetière connaît depuis quelques années une dynamique positive qui voit l'aboutissement de projets tels que la réhabilitation de l'ancienne filature Motte en centre sportif. Avec ses 6000 m<sup>2</sup> de superficie totale, la « LeuzArena » joue dans la cour des grands et fait des envieux. Ce nouveau temple du sport leuzois inauguré à l'été 2016 est en effet un des plus grands complexes sportifs de Wallonie et sera heureux de vous accueillir au terme de cette deuxième étape.

**Leuze-en-Hainaut... Ville de demain !**

Sélectionnée par la Région Wallonne pour la réalisation de son projet de quartier nouveau, la ville de Leuze-en-Hainaut est la seule commune du Hainaut occidental à avoir été retenue... Le projet leuzois qui prévoit la construction de 800 logements sur 40 hectares avec un quartier ayant une visée écologique pour répondre aux défis énergétiques et environnementaux actuels via notamment le recours aux énergies renouvelables a été plébiscité malgré une concurrence importante.

Leuze-en-Hainaut, si elle reste bien évidemment « la ville aux quatre brasseries », a de plus en plus « la frite » et semble être « le nouvel eldorado vert de Wallonie picarde » au vu des nombreux projets de transition énergétique qui s'y développent. Les investisseurs l'ont bien remarqué et c'est sans doute ce nouveau dynamisme qui les incite à s'y intéresser...

**Bienvenue à Leuze-en-Hainaut... Une ville dans le vent !**

Paul OLIVIER

Echevin des Sports de Leuze-en-Hainaut



# Site départ



**HORTA**  
JARDIN & ANIMAUX

**HORTA LESSINES** – Tél. : 068/34.03.06  
Chaussée Victor Lampe, 25 à 7866 Ollignies

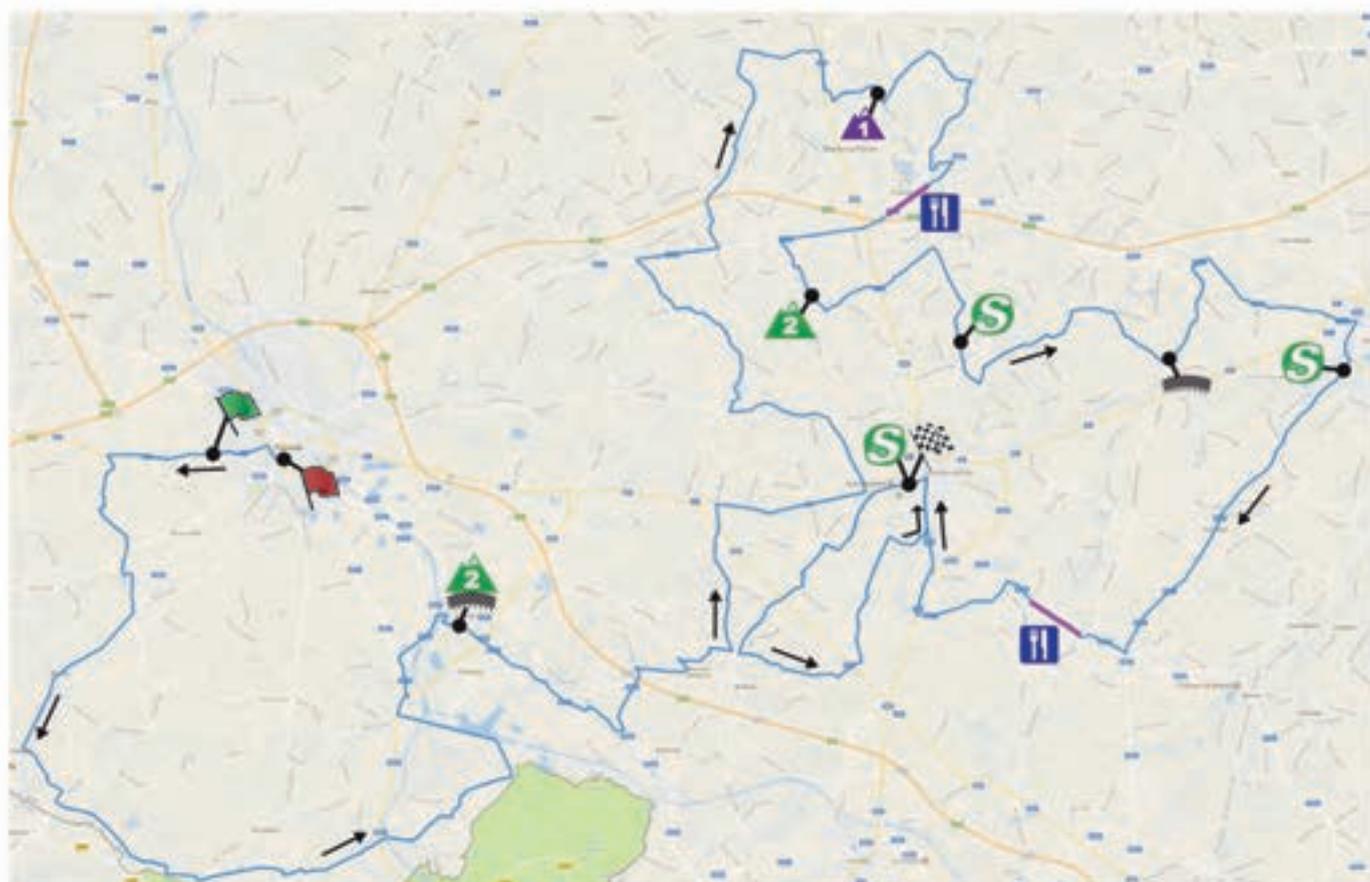
**HORTA BARRY** – Tél. : 069/66.63.36  
Grand Route, 620 à 7534 Barry

[www.horta.org](http://www.horta.org)

**COLBRANT CHRISTOPHE SPRL**  
Rue Saint-Jacques, 34 - 7900 Grandmetz

- Pose de citernes, fosses septiques, micro-station
- Égouttage intérieur et extérieur
- Aménagement extérieur
- Pavage, dallage, drainage, fondation, arrosables
- pose de L en béton, buses, filat d'eau
- Location de containers

[www.christophecolbrant.be](http://www.christophecolbrant.be)  
christophe.colbrant@skynet.be  
0498/79 49 42



# WELL & BEAUTY

<p><b>-20%*</b></p> <p>toute l'année</p>	<p>Santé</p> 	<p>Beauté</p> 	<p>Bien-être</p> 
			

**SUR  
450 m<sup>2</sup>**

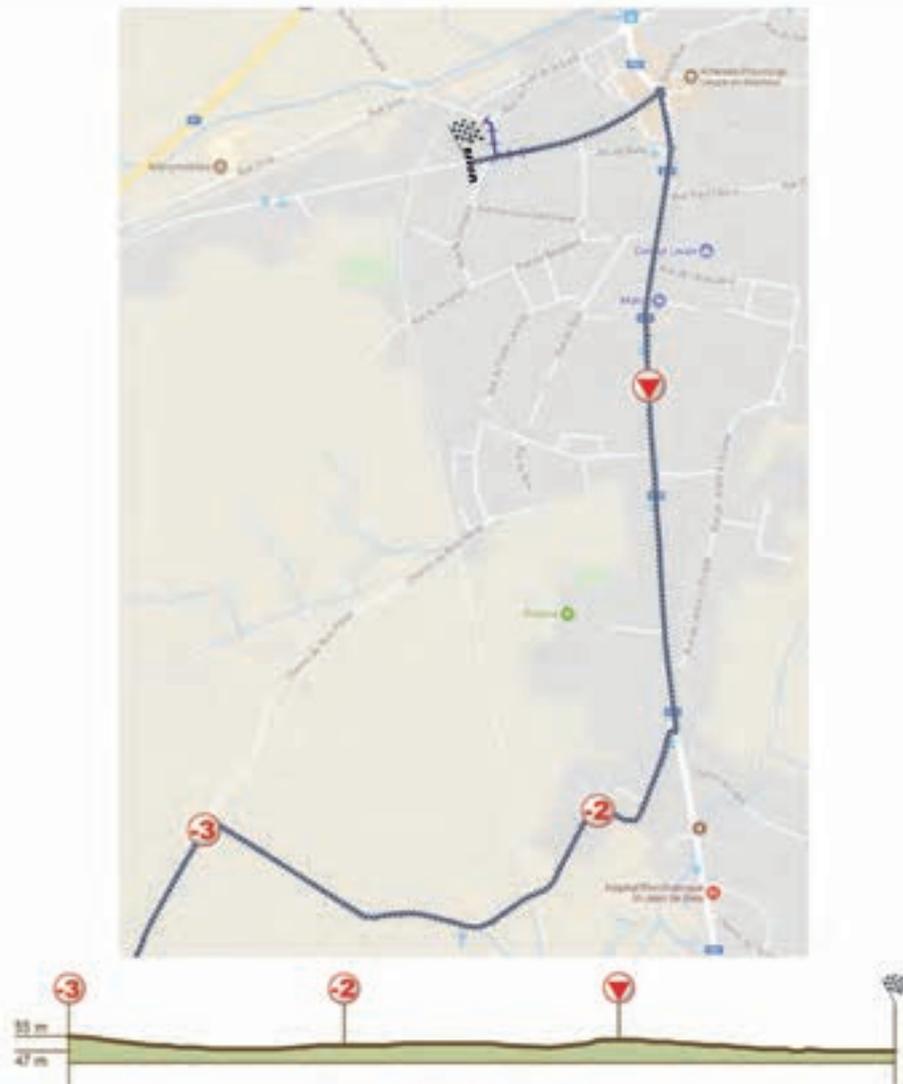
**1 ESPACE VENTE  
avec  
5000 PRODUITS**

**1 ESPACE SOINS  
avec  
3 CABINES**

**Dimanche 01 avril 2018**  
**2<sup>ème</sup> étape Tournai - Leuze-en-Hainaut**  
 162,8 km (129,0 km + 2 x 16,9km)

Km +	Km -	Communes, entités, rues traversées	42	Km +	Km -	Communes, entités, rues traversées	42
<b>TOURNAI</b>				<b>Zone RAVITO</b>			
<b>Tournai</b>				<b>14.12</b>			
<b>DEPART FICTIF</b>				<b>14.13</b>			
0.0	2.0	Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville	12.15	79,9	82,9	N529 Route d'Haocquegnies, N529 Chaussée de Frasnes	14.15
		Rue Saint-Martin - Pavés sur 200m	12.15	80,4	82,4	Au RP, vers N529 Chaussée de la Libération - Dir. Tournai	14.18
0.2	1,8	Aux feux, R52 vers Porte de Lille/Courtrai, via bande latérale	12.15	81,8	81,0	Rue Gorge - Direction Montroeuil-au-Bois	14.18
0.7	1,3	Aux feux, vers N7 Avenue de Gaulle - Dir. Lille/Lesquin	12.16	84,0	78,8	Pavé des Pélerins	14.20
2.0	0,0	N7 Chaussée de Lille (OHGreen)	12.18	84,1	78,7	Lieu-dit Trou Robin	14.21
2.0	0,0	Fin départ en cortège	12.18	85,3	77,5	<b>GPM 3 (Cat. 2) Trou Robin</b>	14.21
		<b>DEPART OFFICIEL</b>		85,9	76,9	Lieu-dit Trou Robin	
0.0	162,8	N7 Chaussée de Lille (face à OHGreen, à hauteur n°343/347)	12.18	86,2	76,6	Rue du Chêne, Rue des Blancs Arbres	14.21
2.0	160,8	N7 Chaussée de Lille - Direction Lainsain/Lille	12.21	87,7	75,1	Rue des Blancs Arbres - Direction Moustier/Renaix	14.23
2.8	160,0	Chemin de la Pannerie, Chemin de Froidmont - Dir. Froidmont	12.22	88,4	74,4	Rue des Blancs Arbres - Direction Moustier	14.24
4.2	158,6	Chemin de Bouvignes	12.24	89,6	73,2	Route de Grandmetz	14.26
4.4	158,4	Chemin de la Pannerie	12.24	<b>LEUZE-EN-HAINAUT</b>			
5.8	157,0	Rue des Déportés de Froidmont, Place, Rue des Tanneurs	12.26	91,3	71,5	Rue Aiphonse Lenoir	14.28
6.7	156,1	Rue de la Source - Direction Taintignies/Willemeau/Rumes	12.27	92,5	70,3	<b>RUSH 1 TIME SPRINT - Château de Grandmetz (16'17)</b>	14.30
7.7	155,1	N508 Chaussée de Douai - Direction Rumes/Douai	12.29			Rue Emile Fontaine	14.31
		<b>RUMES</b>		93,2	69,6	Rue des Mottes	14.32
		N508 Chaussée de Douai		93,7	69,1	Rue Rodolphe Destrebecq - Direction Houtaing	14.32
		Traversée de Rumes, N508 Chaussée de Montgomery		94,1	68,7	Rue Emile Albot	14.32
12,4	150,4	Rue du Crinquet - Direction La Glanerie	12.36	96,1	66,6	Rue de Rhoines	14.35
13,4	149,4	Rue Royale - Direction Howardries	12.37	<b>ATH</b>			
14,0	148,8	Rue du Bas-Préau - Direction Howardries	12.38	97,8	65,0	Rue de Leuze	14.38
14,3	148,5	Rue de l'Elton	12.38	98,1	64,7	Place d'Houtaing, Rue de Caplumont	14.38
		<b>BRUNEHAUT</b>		98,6	63,2	Rue le Chat	14.40
		Rue du Plant, Place de Howardries, Chemin d'Howardries		100,0	62,8	Rue le Chat	14.41
21,2	141,6	Au RP, vers Rue des Berceaux - 2ème sortie - Dir. Biéharies	12.48	100,0	62,8	Rue de Foucaumont	14.41
21,2	141,6	Pavés sur 600m	12.48	100,0	62,8	Pavés sur 200m	14.42
21,6	141,2	Rue des Berceaux - Direction Biéharies	12.49	100,5	62,3	Pavés sur 200m	14.42
21,8	141,0	Chemin de Biéharies - Direction Biéharies	12.49	101,2	61,6	Pavés sur 350m	14.42
		Rue Wibaut-Bouchart, Rue des Déportés				Chemin Veniomplanque	
23,9	138,9	Au RP, vers N507 Rue des Combattants - Dir. Antoing/Tournai	12.52	102,9	59,9	N528 Route de Frasnes, vers Place de Mainvaut - Dir. Ath	14.45
		N507 Rue des Combattants, N507 Rue de Tournai		103,4	59,4	N528 Route de Frasnes	14.46
		Traversée d'Hollain via N507		107,0	55,7	Au RP, vers N528 Rue aux Fleurs - 2ème sortie - Dir. Ath Centre	14.51
27,7	135,1	Au RP, vers N507 Chaussée de Tournai - Dir. Tournai/Bruyelle	12.57	107,8	55,0	N56 Route de Flobecq	14.52
		<b>ANTOING</b>		107,9	54,9	Au RP, vers N56 Boulevard de Mons - Dir. Chièvres/Mons	14.52
		N507 Chaussée de Tournai		108,9	53,9	Aux feux, N527 Chaussée de Valenciennes - Dir. Irchonwelz/Beloeil	14.54
28,9	133,9	Rue Henri Artisien - Dir. Antoing	12.59			N527 Chaussée de Valenciennes	
30,3	132,5	Rue de France vers Rue des Ponts	13.01	109,6	53,2	<b>RUSH 2 TIME SPRINT - Face à l'Armenat (16'06m)</b>	14.54
30,6	132,1	Rue de la Pêcherie	13.02	<b>BELOEIL</b>			
30,8	132,0	Rue Alevale	13.02	118,6	44,2	N526 Rue Neuve - Direction Leuze/Basécles	15.07
31,0	131,8	Pavés sur 300m	13.02	119,7	43,1	Passage à proximité du Home de la Pommerais	15.09
31,3	131,5	<b>GPM 1 (Cat. 2) Château d'Antoing</b>	13.03			N526 Rue de l'Alouette	
31,3	131,5	Place Bara, N500 Rue de la Baïlle Dorée, N503 Ch. de Saint-Druon	13.03	120,0	42,8	<b>Zone RAVITO</b>	15.09
		N503 GrandRoute - Direction Pérucwetz		<b>LEUZE-EN-HAINAUT</b>			
36,7	126,1	N504 Chaussée de Grand Camps, N504 Rue des Français	13.10			N526 Rue Royale	
38,4	124,4	Au RP, vers Rue de Bouchegnies - Dir. Brasmenil/Waernes-A-Briff.	13.13	122,3	40,5	N537 Rue de la Station - Direction Willaupuis	15.13
		<b>PERUWELZ</b>		125,0	37,8	N60 Chaussée de Pérucwetz	15.16
		Rue de Bouchegnies		126,1	36,7	Au RP, vers N60 Avenue de Loudun - Dir. Leuze Centre	15.18
39,8	123,0	Rue Pont Jean Dieu - Direction Vezeon	13.15	127,2	35,6	<b>ENTREE CIRCUIT LOCAL</b>	15.20
40,2	122,6	Rue de la Croisette, Rue de l'Épinette	13.15			N60 Avenue de Loudun, N60 Rue de Condé, Grand-Place	
41,9	120,9	A la Chapelle, vers rue de l'Allette	13.18	128,6	34,2	Au RP, vers Rue de Tournai	15.22
		<b>TOURNAI</b>		129,0	33,8	<b>1<sup>er</sup> passage ligne d'arrivée + 2 circuits de 16,9 km</b>	15.22
		Rue du Bois de la Haye, Rue de l'Église Saint-Albin		129,0	33,8	<b>RUSH 3 TIME SPRINT</b>	15.22
		Rue du Professeur Delcamp		129,0	33,8	Avenue de la Libération - Direction Tournai/Renaix	15.22
45,2	117,6	Traversée N50 Ch. de Mons vers R. des Combattants de Tournai	13.23	129,8	33,0	Rue de Mortagne - Direction Pipaix	15.23
		Rue des Combattants de Tournai, Rue de Maulde		131,8	31,0	Rue Marcel Cuvelier	15.26
45,8	117,0	N7 GrandRoute - Direction Leuze	13.23	132,2	30,6	Rue des Fouches - Direction Baugnies	15.27
		<b>LEUZE-EN-HAINAUT</b>				<b>PERUWELZ</b>	
		N7 Chaussée de Tournai		133,5	29,3	Rue de Mortagne	15.29
49,8	113,0	Rue de Mellies	13.29	134,2	28,6	Traversée N50 GrandRoute vers Rue de Mortagne	15.30
50,0	112,8	<b>KM 50</b>	13.29	136,1	26,7	Rue de l'Épinette, Rue du Petit Brilloeil, Rue du Gros Tilleul	15.32
51,9	110,9	Chemin du Neuf Moulin - Dir. Maulde/Herquegnies	13.32	138,8	24,0	Rue de Willaupuis	15.36
51,9	110,9	Passage à proximité du Château d'Eau de Thieulain	13.32	139,2	23,6	Traversée N50 GrandRoute vers Rue de Willaupuis	15.37
		<b>TOURNAI</b>				<b>LEUZE-EN-HAINAUT</b>	
52,4	110,4	Rue de la Dieffere, Rue du Val de Maulde	13.33			Rue Coron du Bois	
54,6	108,2	Rue des Couroubles, Rue de l'Église Saint-Thomas	13.36	141,3	21,5	A la Chapelle, vers Chemin du Bois Périer	15.40
55,1	107,7	Rue GrandMazures - Dir. Béciers/Thimougies	13.37	142,8	20,0	<b>KM 20</b>	15.42
56,3	106,5	Rue GrandMazures, Rue de la Barre	13.38	142,9	19,9	A la Chapelle, vers Chemin du Sart	15.42
58,6	104,2	A la Chapelle, vers Rue de la Ferme du Préau, Rue Louis Bailly	13.42	144,2	18,6	N60 Avenue de Loudun, N60 Rue de Condé, Grand-Place	15.44
60,2	102,6	N529 Chaussée de Frasnes	13.44	145,5	17,3	Au RP, vers Rue de Tournai	15.46
		<b>FRASNES-LEZ-ANVAING</b>		145,9	16,9	<b>2<sup>ème</sup> passage ligne d'arrivée + 1 circuit de 16,9 km</b>	15.46
		N529 Chaussée de la Libération		145,9	16,9	Avenue de la Libération - Direction Tournai/Renaix	15.46
62,4	100,4	Rue du Phrys - Direction Forest	13.47	146,7	16,1	Rue de Mortagne - Direction Pipaix	15.47
		Rue du Maillet, Rue Outre		148,7	14,1	Rue Marcel Cuvelier	15.50
66,6	96,2	Rue les Mélines, Route d'Anvaing	13.53	149,1	13,7	Rue des Fouches - Direction Baugnies	15.51
68,2	94,6	Route d'Anvaing, Chemin du Carnois	13.55			<b>PERUWELZ</b>	
70,2	92,6	N60 Chaussée de Renaix - Dir. Frasnes-lez-Buissonal	13.58	150,4	12,4	Rue de Mortagne	15.53
71,2	91,6	Les Bruyères	14.00	151,1	11,7	Traversée N50 GrandRoute vers Rue de Mortagne	15.54
71,3	91,5	Les Bruyères	14.00	153,0	9,8	Rue de l'Épinette, Rue du Petit Brilloeil, Rue du Gros Tilleul	15.56
71,6	91,2	Les Bruyères	14.00	155,7	7,1	Rue de Willaupuis	16.00
71,9	90,9	Les Bruyères, Hameau de la Taillette	14.01	156,1	6,7	Traversée N50 GrandRoute vers Rue de Willaupuis	16.01
72,9	89,9	<b>GPM 2 (Cat. 1) Chapelle des Champs</b>	14.02			<b>LEUZE-EN-HAINAUT</b>	
72,9	89,9	A la chapelle, tout droit vers Rue Bourliquet	14.02			Rue Coron du Bois	
73,4	89,4	Rue de la Croisette	14.03	158,2	4,6	A la Chapelle, vers Chemin du Bois Périer	16.04
74,3	88,5	Route sans nom - Lieu dit "Les crêtes"	14.04	159,8	2,9	A la Chapelle, vers Chemin du Sart	16.06
76,6	86,2	Hameau Grandrieu, Rue Grand Rieu, Rue de Lusseignies, Ramponea	14.07	161,1	1,7	N60 Avenue de Loudun, N60 Rue de Condé, Grand-Place	16.08
79,3	83,5	Place de la Liberté	14.11	162,4	0,4	Au RP, vers Rue de Tournai	16.10
79,4	83,3	Rue du Cloître, Rue de l'Hôtel de Ville	14.11	162,8	0,0	<b>ARRIVEE (Face à Leuz/Arrens)</b>	16.10
79,8	83,0	N529 Rue Léon Desmottes, N529 Route d'Haocquegnies	14.12				

## Les 3 derniers km



## Site arrivée



Remo  
*Frit*



Remo  
*Fresh*



***La fraîcheur avant tout!***

TOURNAI Tél./32/69 66 66 44

A vintage-style advertisement for Kwaremont beer. The background is a black and white photograph of three cyclists in traditional gear (helmets, goggles, and jerseys) sitting on a stone ledge in front of a building. One cyclist stands in the background holding a glass of beer. In the foreground, a bottle of Kwaremont beer and a glass of beer are shown. A diagonal banner in the top left corner contains the text: "GERBROUWEN VOOR KOPMANNEN", "KWAREMONT", "PITTIË", and "BLOND".

GERBROUWEN VOOR KOPMANNEN  
**KWAREMONT**  
PITTIË  
BLOND

Bier met liefde gebrouwen, drink je met verstand

# Lundi 2 avril 2018 - 3<sup>ème</sup> étape A

## Frasnes-Lez-Buissenal - Saint-Sauveur 9,6 km

### Frasnes-Lez-Anvaing



### Saint-Sauveur



Le mot du Bourgmestre de Frasnes-lez-Anvaing, Jacques Dupire

C'est avec plaisir, que Frasnes-lez-Anvaing accueille chaque année le passage du Triptyque des Monts et Châteaux. Pour cette édition 2018, les épreuves du lundi 02 avril seront déterminantes.

Nous renouons ainsi avec d'anciennes éditions mythiques, qui ont permis de révéler de grands noms du cyclisme, tels Stijn DEVOLDER, Lars BOOM, Thomas DE GENDT, Tim DUMOULIN, Bob JENGELS, Lilian CALMEJANE, .... pour ne citer que les plus connus et ceci grâce à nos reliefs, qui sont souvent très sélectifs.

Je tiens à remercier « La petite reine frasnoise » pour son professionnalisme et ses actions en faveur du cyclisme, mais aussi pour la promotion de notre belle région.

J'ose croire, que le spectacle sera à la hauteur de nos espérances, notamment avec le contre la montre individuel en côte, du lundi 02 avril avant-midi, et finalement avec une arrivée de l'étape en ligne du dimanche après-midi au sommet de la côte du Beau-Site, à Saint-Sauveur.

Je pense que les passionnés de cyclisme seront comblés par le suspens de cette édition et que les amateurs du dépaysement se réjouiront de pouvoir profiter de nos paysages vallonnés.

Jacques DUPIRE,

Bourgmestre f.f.

# Site départ



Place avant de l'Eglise



Parking du Colruyt - Route de Lessines



Place avant de l'Eglise



Parking du Hall Sportif - Rue de la Fauvette



**/ nous sommes à votre disposition**

## HEURES D'OUVERTURE

lu	08:00 - 12:30 13:30 - 18:00
ma	08:00 - 18:00
me	08:00 - 18:00
je	08:00 - 12:30 13:30 - 18:00
ve	08:00 - 18:00
sa	09:00 - 12:00 (uniquement sur site)

Autres moments passés sur rendez-vous.



### ASSURANCES LEJEUNE CONSEILS sa

Agent AXA Banque et conseillé en crédits - Courtier en assurances  
Rue Léon Desmottes 33 - 7911 Frasnes-lez-Buissenal  
Tel n°: 069/86 80 20 - Mail: agency.10550@axa-bank.be  
N° de registre: 134204488 - n° d'entreprise: 0426293317

[www.axabanque.be](http://www.axabanque.be)



THERRY MARTIN • +32 (0)495 50 20 23



THERRY MARTIN CONSULTING sprl  
Rue Henri Lemaire, 20 B  
B - 7911 Frasnes-lez-Anvaing  
tél. +32 (0)495 50 20 23  
e-mail: visherry@protonmail.com

Impression Digital & Offset  
Copy-Print - Papeterie  
Cartes d'encres & laser

FAIRE-PART DE NAISSANCE  
MARIAGE - MENU  
BUROMAC - BELARTO

Enveloppes personnalisées

Magnétiques véhicules

Cartes commerciales

En-tête de facturation

En-tête de lettre

Autocollants

Étiquettes

PVC Forex

Bâche

Flyers

**Digi Print**

Reliures

Anneaux métalliques  
Dos carré collé

Cartes de visite privée

Format :  
135 x 85 mm 100 ex : 22 €  
95 x 65 mm 100 ex : 20 €  
Impression noir  
et niveau de gris / recto

11  
ans

Rue Haute, 4 - 7911 Frasnes

[www.digiprint.design](http://www.digiprint.design) - [ericdigiprint@gmail.com](mailto:ericdigiprint@gmail.com)



**GARAGE  
DEKEYSER**

OUDE VESTEN 47 VIEUX REMPARTS  
RONSE 9600 RENAIX | 055 21 35 68

[www.garagedekeyser.be](http://www.garagedekeyser.be)



**AUBRY HENRI**

Parcs & Jardins

CRÉATION ET ENTRETIEN DE JARDINS  
PAVAGE • TERRASSE • PLANS D'EAU  
POSE DE CLÔTURES • TERRASSEMENT

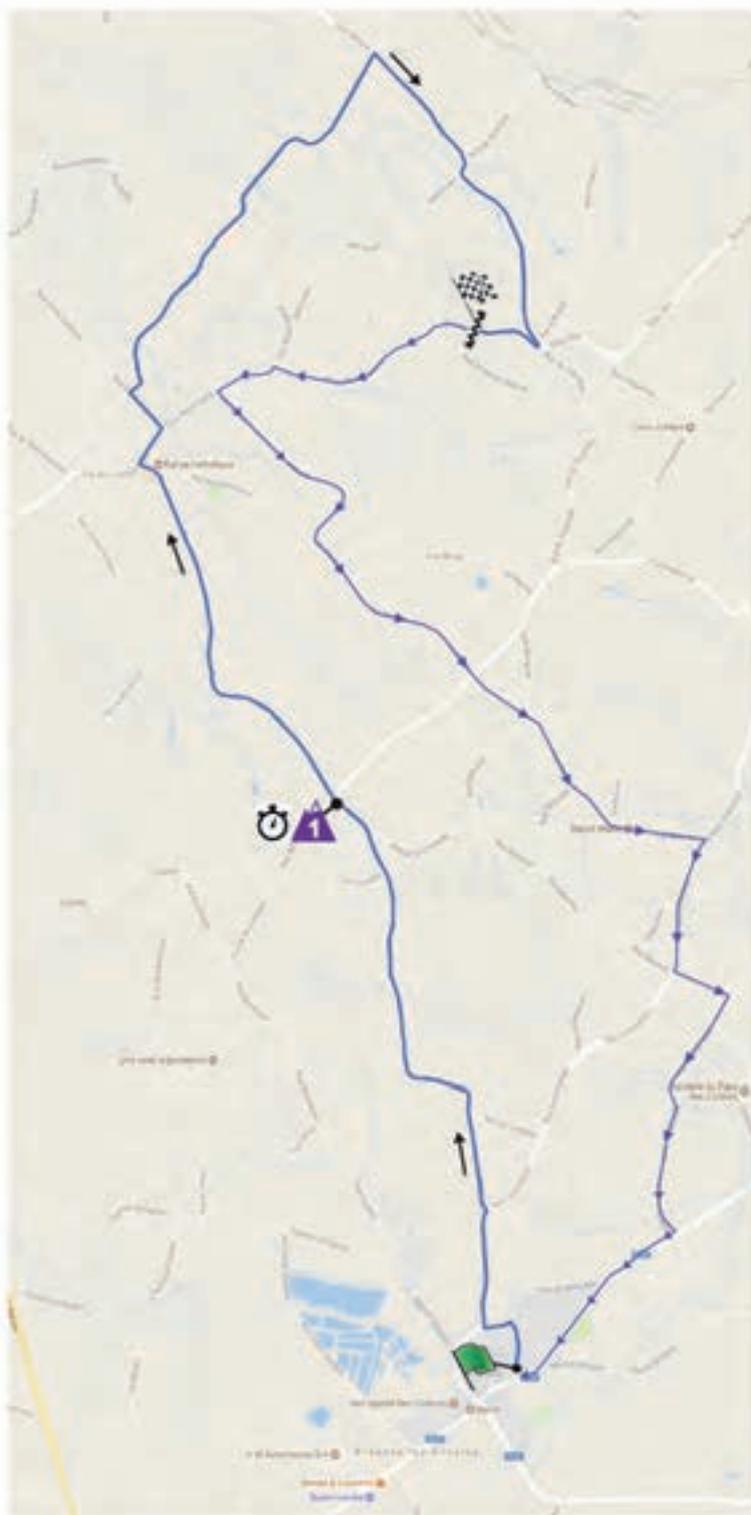
RUE BAS DOUX 1 • 7911 HACQUEGNIES  
0498 66 03 14 • [www.aubry-henri.be](http://www.aubry-henri.be)

M A R R O N N I E R S  
L E S  
I N N O C E N T S

Sylvie & Philippe Cagnard

Rue Vertes Feuilles, 7  
7912 St. Sauveur  
Tél. 069 769968  
Gsm 0495 27 92 82  
[info@restaurantlesmarronniers.be](mailto:info@restaurantlesmarronniers.be)  
[www.restaurantlesmarronniers.be](http://www.restaurantlesmarronniers.be)

Ouvert vendredi midi et soir,  
samedi midi et soir et dimanche midi.



Café  
LE BELLE-VUE

**CHEZ SMAÏL**

52 RUE LEON DESMOTTES  
7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

LOCAL COLOMBOPHILE

*crea style*  
**Deco**  
Jean-Yves Delcoigne

Impression sur  
**tout support**

**0479/32.82.02**  
**www.creastyledeco.be**

**HALL SPORTIF DES COLLINES**

Fauvette, 6  
7911 Frasnes 069/23 65 51

**www.sportfrasnes.be**

## Profil de l'étape





Avec le soutien de



Wallonie

Pouvoirs locaux,  
ASBL ou groupement à caractère sportif...  
Ceci vous concerne

# La Wallonie investit dans vos infrastructures sportives

Vous avez un projet ?

Contactez-nous

Service Public de Wallonie  
DGO1 - Routes et Bâtiments  
Département des Infrastructures subsidiées  
Infrasports  
Boulevard du Nord 8  
5000 NAMUR

E-mail : [infrasports.dgo1@spw.wallonie.be](mailto:infrasports.dgo1@spw.wallonie.be)

Visitez aussi notre site :  
<http://pouvoirslocaux.wallonie.be/Infrasports>

Lundi 02 avril 2018

3<sup>ème</sup> étape (1<sup>ère</sup> demi-étape) Frasnes-lez-Buissenal - Saint-Sauveur

Contre la montre individuel (9,6 km)

Heures  
de passage  
Moyenne

Km + Km -		Communes , entités, rues traversées			38	40	42
<b>FRASNES-LEZ-ANVAING</b>							
<b>Frasnes-Lez-Buissenal</b>							
0,0	9,6			Place de Frasnes (Place arrière, face au n°12B)	09:15	09:15	09:15
				Rue du Monceau			
0,2	9,4	←		Rue du Monceau	09:15	09:15	09:15
0,3	9,3	→		Rue du Ramponneau	09:15	09:15	09:15
0,9	8,7	←	←	Rue du Corbeau - Direction Saint-Sauveur	09:16	09:16	09:16
1,4	8,3	↑		Rue Bas Forest, Rue de la Croisette	09:17	09:17	09:17
3,0	6,6			<b>GPM CHRONO (Cat. 1) Côte de la Croisette</b>	09:20	09:20	09:19
<b>Saint-Sauveur</b>							
3,1	6,5	↑		Rue Aulnoit	09:20	09:20	09:19
				!! Descente rapide !!			
4,9	4,7			Place de Saint-Sauveur	09:23	09:22	09:22
5,1	4,5	↑	→	Rue des Combattants - Direction Dergneau/Renaix	09:23	09:23	09:22
5,3	4,3	↑	←	Rue Emile Deltenre	09:23	09:23	09:23
5,5	4,1	→		Rue Bailly	09:24	09:23	09:23
6,3	3,3	↑		Rue Bailly	09:25	09:24	09:24
6,4	3,3	↑		Rue Lucien Delaunoit	09:25	09:25	09:24
7,6	2,0	↑	→	Rue Croix ou Pile	09:27	09:26	09:26
8,3	1,3	→	←	Droite - Gauche vers Avenue des Hauts - Début de la côte du Beau-Site	09:28	09:27	09:27
				1 km (Avenue des Hauts, à hauteur du n°9)			
9,3	0,3	↑	→	Rue des Vertes Feuilles - Sommet Côte du Beau-Site	09:30	09:29	09:28
9,3	0,0			>> DERIVATION: passage de la ligne autorisé	09:30	09:29	09:28
9,6	0,0			<b>ARRIVEE</b>	09:30	09:29	09:29

1er départ : 9h15

Départ de minute en minute

1ère arrivée prévue : 9h30

Dernier départ prévu : 11h39

(pour 144 coureurs)

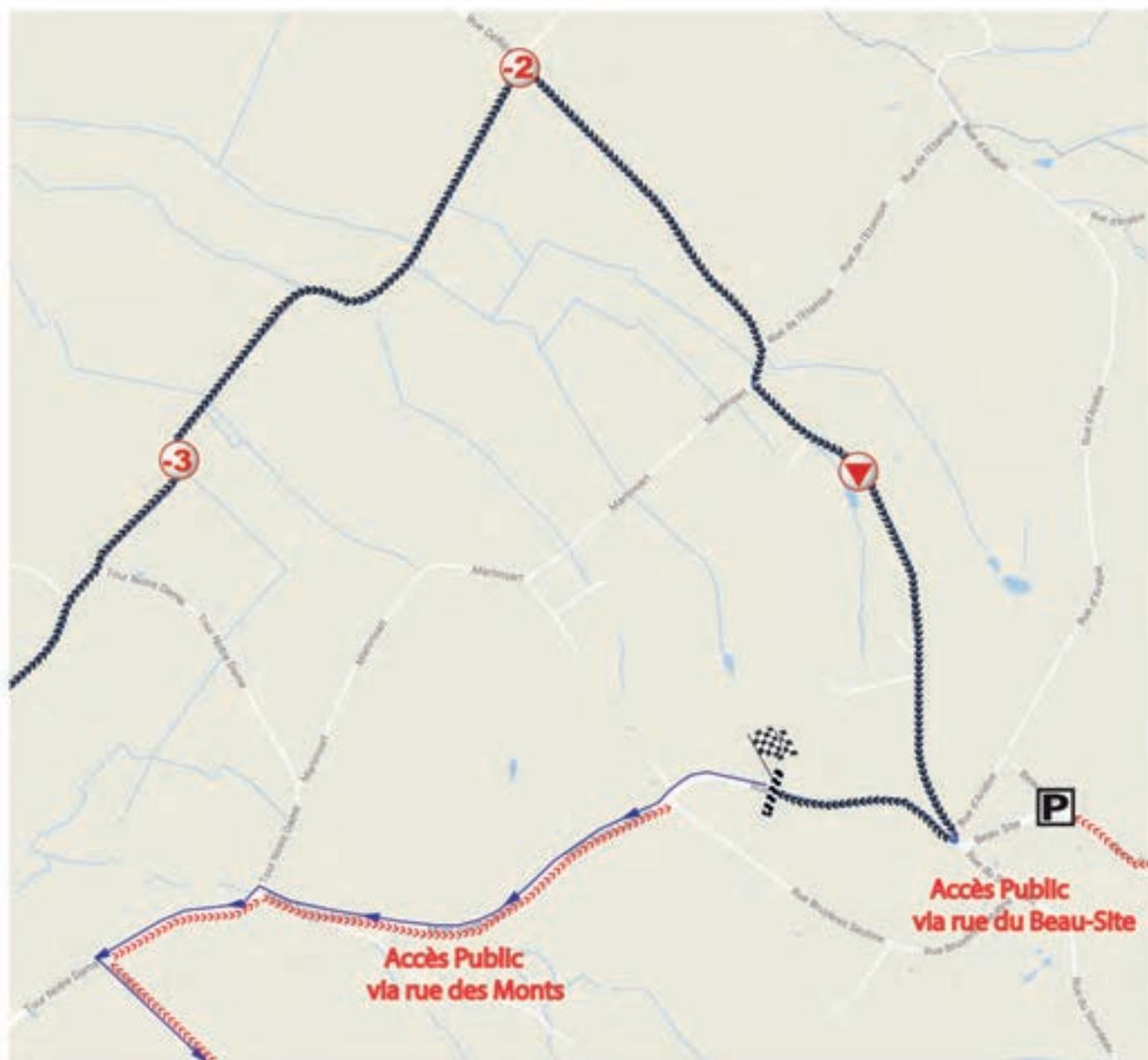
Dernière arrivée prévue : 11h54

**ESTIMATION GRATUITE**

**DUMOULIN**  
IMMOBILIERE

*Un regard serein  
vers l'avenir*

**Ensemble,  
imaginons votre bien-être.**



**LIBRACO2**  
qualité prix service

tout le matériel espace vert, velo, velo électrique  
poêle au pellets

chaussée de bruxelles 107  
7800 ATH  
+32(0)68281184  
WWW.LIBRACO2.BE  
e-mail/libraco2@live.be  
heures d'ouverture du mardi au vendredi de 9H à 18H  
Samedi de 9H à 17H

**M** Maton Michaël

**T** Techniques Spéciales

**S** Sanitaire-Chauffage-Gaz

*Installation - Vente - Self do it  
Entretien - Dépannage*

Chaussée d'Herseaux, 51  
7730 Evrengnies

GSM : 0477/59.28.59  
TVA : BE 0806.959.034

# Lundi 2 avril 2018 - 3<sup>ème</sup> étape B

## Château de Moulbaix - Saint-Sauveur 91,3 km

### Château de Moulbaix

#### Ath, terre de géants & fille de Dendre

Goliath et son épouse sont les personnages emblématiques de la cité dont la vie s'anime tout particulièrement lors de la ducasse, reconnue chef-d'oeuvre de l'Humanité par l'UNESCO.

Ath vibre en effet tous les 4e week-ends du mois d'août lors de la sortie de ses « postures » gigantesques. Goliath, le géant philistin, participe à la procession d'origine religieuse du dimanche depuis 1481 ! Cette fête est le reflet de l'histoire d'une région, et par extension de sa population.

L'histoire de la ville se laisse également approcher dans ses différents musées.

A la Maison des Géants, l'ambiance des fêtes se vit tout au long de l'année. Ce musée, installé dans un hôtel de maître de style Louis XV, invite le visiteur dans un voyage captivant à travers le monde des personnages gigantesques. Lors de cette découverte, chaque sens est sollicité et chaque aspect du géant, expliqué.

L'Espace gallo-romain, étape de la voie romaine Bavay-Velzeke, est également un lieu d'exception. De bien sympathiques personnages animent les lieux où deux bateaux deux fois millénaires semblent amarrés : l'un à fond plat, l'autre aux allures de pirogue.

Le saviez-vous ? la Dendre traversait autrefois Ath. La nuit, elle réapparaît. Des diodes bleues disposées ça et là sur la Promenade de la Culture témoignent de son ancienne présence. Les chemins de halage actuels se laissent découvrir toute l'année à vélo, rollers... sans se presser.

Pour se divertir de façon originale, rendez-vous le jeudi de l'ascension. Un festival des Arts de la Rue « Les Sortilèges, rue et vous » anime le cœur de la ville.



Théâtre, danse, cirque, entresort, musique, arts plastiques.... C'est le moment pour le public non averti d'entrer dans l'univers d'artistes.

Rendez-vous très prochainement à Ath, terre de géants & fille de Dendre ! Office de Tourisme d'Ath :  
rue de Pintamont 18  
7800 ATH.

Tél. : +32 (0) 68 68 13 00.

[www.ath.be/loisirs](http://www.ath.be/loisirs) et sur Facebook.

### Saint-Sauveur

Avec une arrivée au sommet du célèbre Mont Saint-Laurent à Saint-Sauveur, l'Asbl la Petite reine frasnoise fait fort pour la 23<sup>ème</sup> édition du Triptyque des Monts et Château (TMC).

De par son pourcentage moyen d'ascension de 2,98% sur une distance de 3 km pavés, le Mont est célèbre pour la difficulté qu'il impose à ceux qui osent le grimper.

Outre ce magnifique challenge proposé aux coureurs, la Petite reine frasnoise propose la découverte d'un spot touristique unique de la commune de Frasnes-lez-Anvaing aux amoureux du vélo.

Avec sa vue unique sur la ville de Renaix (le sommet du Mont Saint-Laurent culmine à 133 m), ses villas cossues, ses bois, ses restaurants, l'endroit a tout pour plaire aux amateurs de balade.

L'ancien camping témoigne d'ailleurs du passé touristique du coin.

En joignant le défi sportif à la découverte d'un endroit enchanteur, l'organisation du TMC envoie un message clair aux amateurs de la petite reine : la 23<sup>ème</sup> édition vaudra le déplacement et l'organisation a encore de beaux jours devant elle.

Sébastien DORCHY, Echevin des Sports, Commune de Frasnes-lez-Anvaing



# Site départ

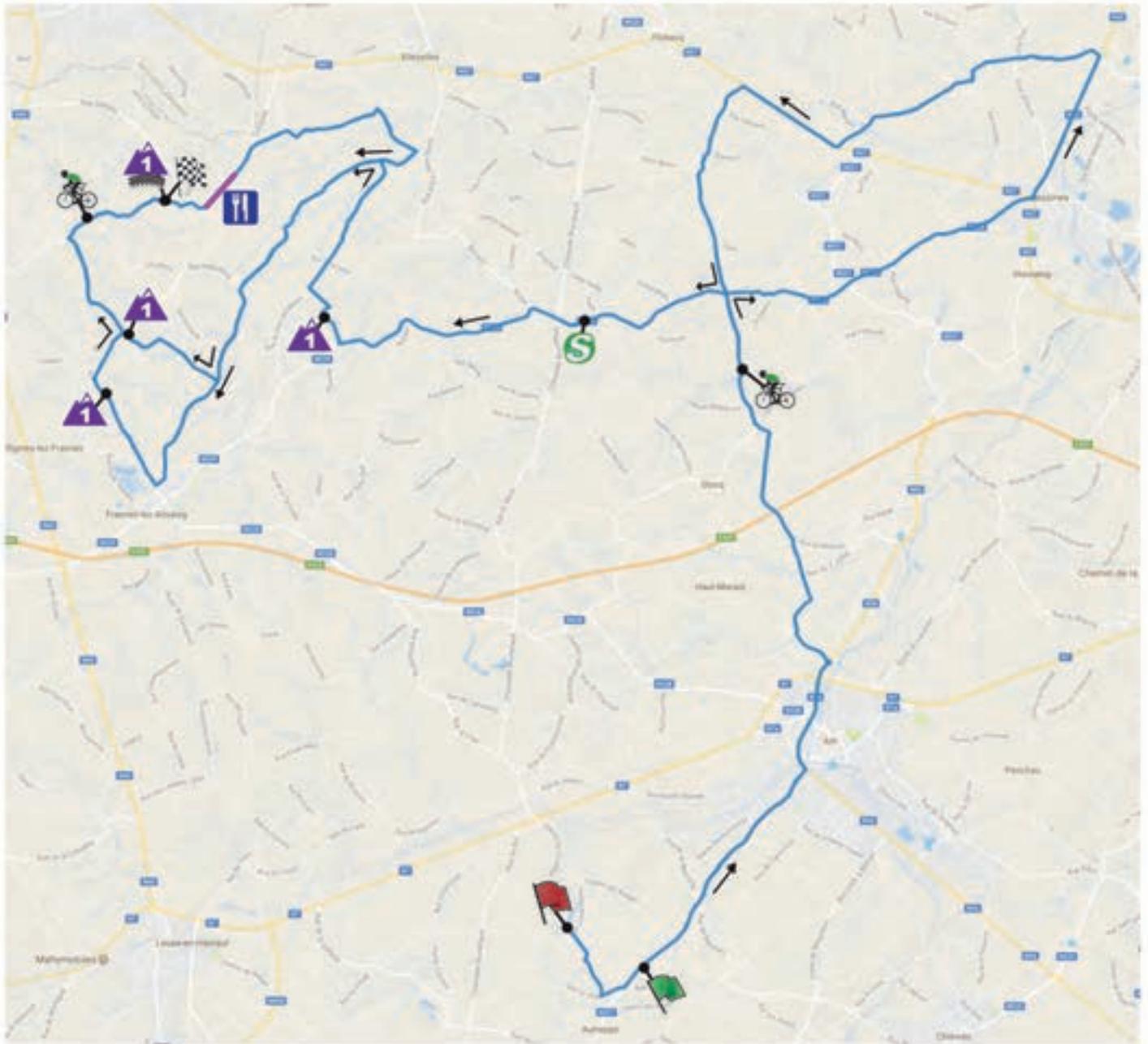


  Intérieur du Domaine du Château de Moulbaix

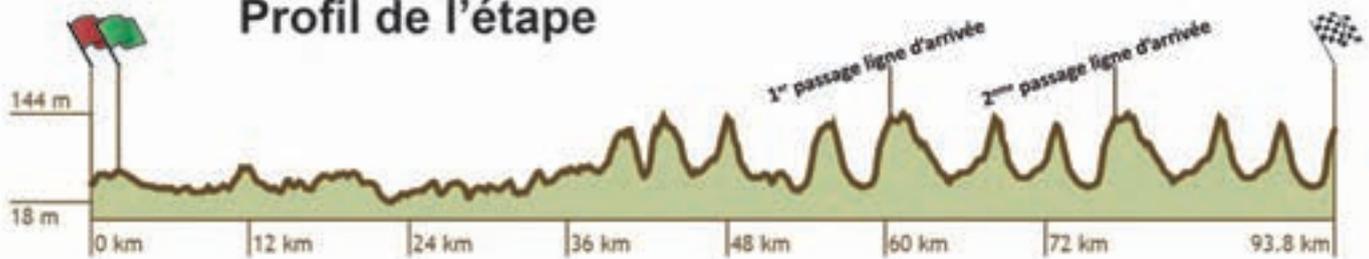
 Place Henri Stourme

 Place de Moulbaix

 Carrefour rue Lucien Raulier et rue Colette



## Profil de l'étape



**New  
store**  
Jean-Pierre Degand  
Stores et systèmes de protection solaire

**Jean-Pierre DEGAND**

newstore.dip@gmail.com

Show-room (sur rdv):

rue Grande, 40 à B - 7020 Maisières

Tél : 065/885 440

GSM : 0477/468 691

[www.new-store.be](http://www.new-store.be)

Lundi 02 avril 2018  
 3<sup>ème</sup> étape (2<sup>ème</sup> demi-étape) Moulbaix - Saint-Sauveur  
 91,3 km (57,5 km + 2 x 16,9 km)

Km +	Km -	Communes, entités, rues traversées	42	Km +	Km -	Communes, entités, rues traversées	42
		<b>ATH</b>		43,3	48,0	Rue Séménil	16,06
		<b>Moulbaix</b>				<b>FRASNES-LEZ-ANVAING</b>	
		<i>Domaine du Château de Moulbaix</i>		45,6	45,7	Rue Grandrieu, Hameau de Grandrieu, Rue Lussegnyes, Rue du Ramponneau	16,09
		<b>DEPART FICTIF</b>				Place de la Liberté	16,16
0,0	2,7	Parvis du Château	15,00	50,5	40,8	Rue Marais Gauquier, Rue Favarle, Rue Bourliquet	16,16
0,3	2,4	Pl. Henri Stourme, Rue Marcel Labie, Ch. du Moulin de Moulbaix	15,00	50,7	40,7		16,19
0,8	1,9	Moulin de Moulbaix	15,01	52,3	39,0	<b>GPM 2 (Cat. 1) Côte du Bourliquet</b>	16,19
0,9	1,8	Rue Adhémair Maréchal	15,01	52,8	38,5	Rue de la Croisette	16,19
1,6	1,1	Rue du Chapitre	15,02	53,7	37,6	Rue Aulnoit	16,21
2,0	0,7	N527 Chaussée de Valenciennes - Direction Ath	15,03	53,7	37,6	<b>ENTREE CIRCUIT LOCAL</b>	16,21
2,7	0,0	<b>Fin départ en cortège</b>	15,04			Rue Aulnoit, Place de Saint-Sauveur	16,24
		<b>DEPART OFFICIEL</b>		55,7	35,6	Rue des Combattants, Rue Tour Notre Dame	16,24
0,0	91,3	N527 Chaussée de Valenciennes (au panneau "Cité des Géants")	15,04	56,2	35,1	<b>RUSH 3 (Côté des Vertes Feuilles)</b>	16,24
4,1	87,2	N56 Boulevard de Mons - Direction E429/autres directions	15,10	56,5	34,8	Rue Mont Saint-Laurent	16,25
5,1	86,2	N56 Route de Flobeq - 2ème sortie - Dir. Flobeq/Ellezelles	15,11	57,5	33,8	<b>1<sup>er</sup> passage ligne d'arrivée + 2 circuits de 16,9 km</b>	16,26
6,1	85,2	Route de Flobeq - 4ème sortie - Dir. Flobeq/Ellezelles	15,13	57,5	33,8	<b>GPM 3 (Cat. 1) Côte du Beau-Site</b>	16,26
6,9	84,5	Route de Flobeq - Direction Ostiches/Flobeq	15,14			Rue des Vertes Feuilles	16,27
		Passage à proximité du Château d'Eau d'Ostiches		57,8	33,5	Rue Beau Site - Direction Ellezelles	16,27
10,5	80,8	Passage à proximité du Moulin d'Ostiches	15,19	58,1	33,2	<b>Zone RAVITO ELLEZELLES</b>	16,27
10,6	80,7	Route de Flobeq	15,19			Rue Tombelle	16,29
10,9	80,4	Place d'Ostiches, Route de Flobeq	15,20	59,5	31,8	A la Chapelle, à droite vers Rue d'Aulnoit	16,29
12,4	78,9	<b>RUSH 1 (Côté Ostiches, à proximité avec Ch. de Gouwerps)</b>	15,22	60,2	31,1	Rue d'Aulnoit, Rue Camp et Haie	16,30
		<b>ELLEZELLES</b>		61,9	29,4	Rue Camp et Haie	16,32
13,2	78,1	N529 Scaubeq - Direction Lessines	15,23	62,9	28,4	Rue Arbre Saint-Pierre, Rue Séménil	16,34
		<b>LESSINES</b>				<b>FRASNES-LEZ-ANVAING</b>	
		<b>Wannebecq</b>		65,8	25,5	Rue Grandrieu, Hameau de Grandrieu	16,38
		N529 Scaubeq, N529 Rue Arbre à Limont, N529 Rte de Frasnes		68,7	22,6	Rue Bieureu, Rue Delfosse, Rue de la Croisette	16,42
17,5	73,9	Passage à proximité du Château d'Eau de Lessines	15,29	70,5	20,8	Rue de la Croisette	16,45
17,8	73,5	N529 Route de Frasnes - Direction Lessines	15,29	70,6	20,7	<b>GPM 4 (Cat. 1) Côte de la Croisette</b>	16,45
18,9	72,4	N42 Boulevard Emile Schoenets - Direction Deux-Acres	15,31	70,7	20,6	Rue Aulnoit, Place de Saint-Sauveur	16,45
19,4	71,9	N42 Chaussée de Grammont - Direction Grammont	15,32	72,7	18,7	Rue des Combattants - Direction Dergneau/Renaix	16,48
21,5	69,8	Chemin des Merles - Direction Ghoy	15,35	72,8	18,5	Rue Tour Notre Dame	16,48
23,0	68,3	Quatre Vents - Direction Ghoy, Marais de Ghoy	15,37	73,4	17,9	Rue Mont Saint-Laurent	16,49
24,0	67,3	Rue Laisette	15,38	74,4	16,9	<b>2<sup>ème</sup> passage ligne d'arrivée + 1 circuit de 16,9 km</b>	16,50
		Rue Longue Borne, Rue du Pont Madeleine, Pl. des Combattants		74,4	16,9	<b>GPM 5 (Cat. 1) Côte du Beau-Site</b>	16,50
26,6	64,8	N57 Chaussée de Renaix - Direction Renaix	15,42			Rue des Vertes Feuilles	16,51
28,4	62,9	Rue Wastenne - Direction Wodecq	15,45	74,7	16,8	Rue Beau Site - Direction Ellezelles	16,51
		<b>ELLEZELLES</b>				<b>ELLEZELLES</b>	
		Rue Trieu				Rue Tombelle	16,53
29,9	61,4	Rue de Lahamaide - Direction Ath	15,47	76,4	14,9	À la Chapelle, à droite vers Rue d'Aulnoit	16,54
30,3	61,0	Rue Gaston Muylle, Rue Marloyaux - Direction Ath	15,47	77,3	14,0	Rue d'Aulnoit, Rue Camp et Haie	16,54
31,4	60,0	Rue Marloyaux, Scaubeq	15,49	78,8	12,5	Rue Camp et Haie	16,57
32,3	59,0	N529 Scaubeq, Warte, Pl. de Lahamaide - Dir. Lahamaide/Frasnes	15,50	79,8	11,5	Rue Arbre Saint-Pierre, Rue Séménil	16,58
34,9	56,4	<b>RUSH 2 TIME (à l'extérieur de la Place du Jeu de Balle)</b>	15,54			<b>FRASNES-LEZ-ANVAING</b>	
		N529 Rue du Comet		82,7	8,6	Rue Grandrieu, Hameau Grandrieu	17,02
		<b>FRASNES-LEZ-ANVAING</b>		85,6	5,7	Rue Bieureu, Rue Delfosse, Rue de la Croisette	17,06
35,4	55,9	N529 Rue du Comet, N529 Rue de la Folie, N529 Rue Pironche	15,55	87,4	3,9	Rue de la Croisette, Sommet de la Côte de la Croisette	17,09
39,6	51,7	Hameau des Papins	16,01	87,6	3,7	Rue Aulnoit, Place de Saint-Sauveur	17,09
40,2	51,2	<b>GPM 1 (Cat. 1) Côte des Papins</b>	16,01	89,6	1,8	Rue des Combattants, Rue Tour Notre Dame	17,12
40,8	50,5	Rue Dieu des Monts	16,02	90,3	1,0	Rue Mont Saint-Laurent	17,13
		<b>ELLEZELLES</b>		91,3	0,0	<b>ARRIVEE FINALE</b>	17,14
		Rue Gauquier					

**DONKERWOLKE**

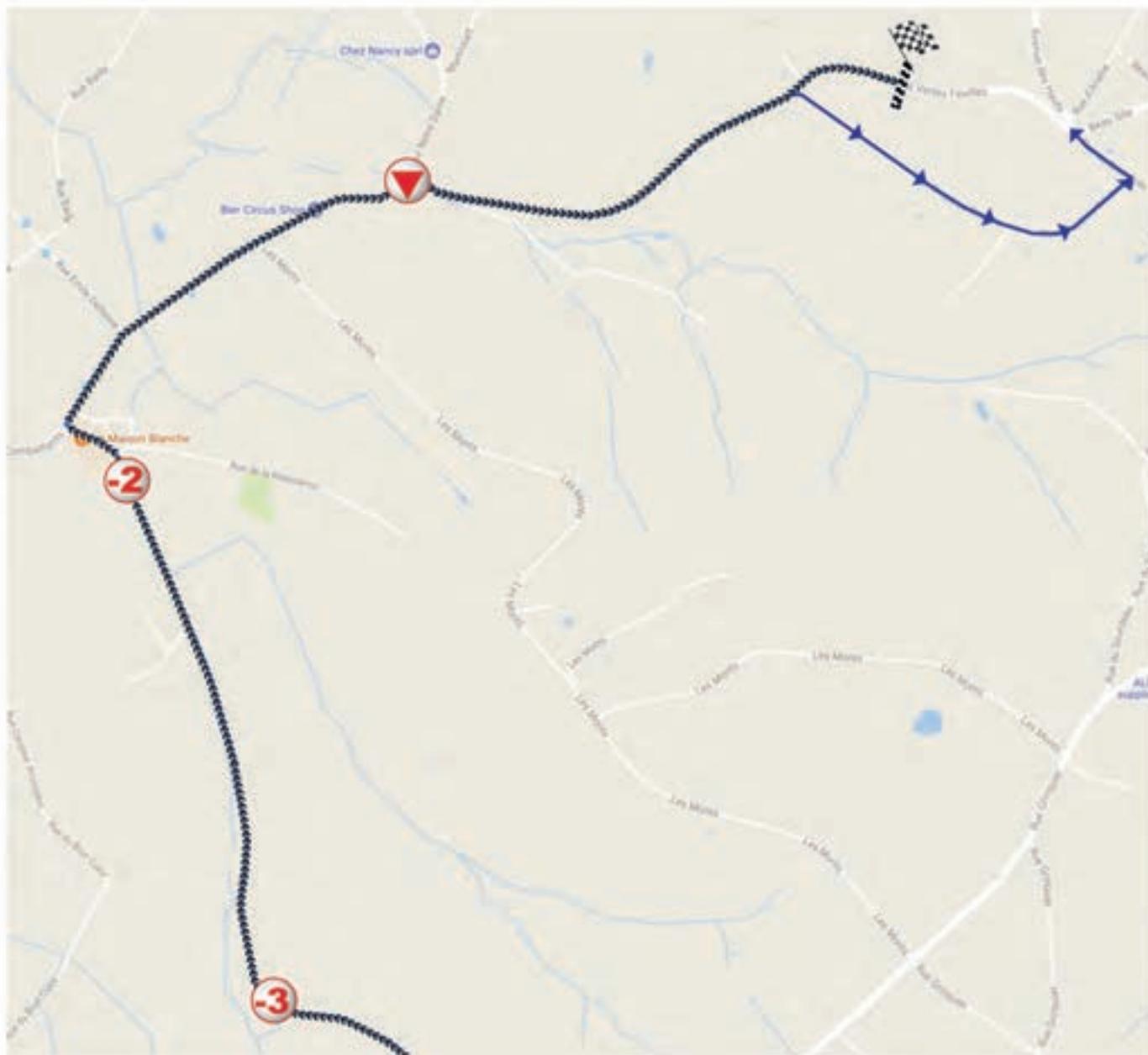
**BONNAMI S.P.R.L.**

MAZOUT & STATION-SERVICE TOTAL

**068/28.13.64**

Chaussée de Bruxelles 206 - B-7800 ATH

# Les 3 derniers km



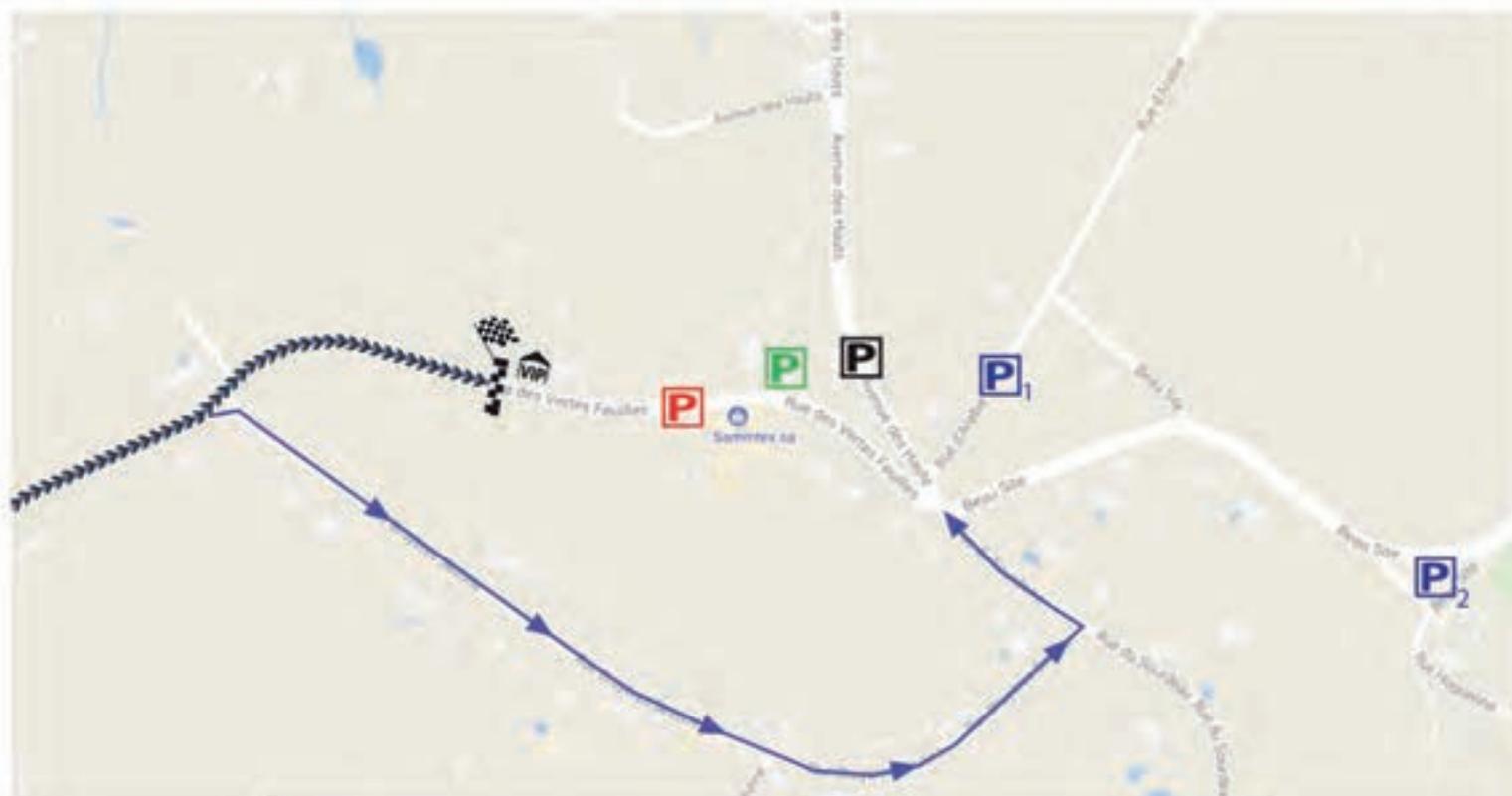
## Profil de l'étape



The logo of Harmonie, featuring a stylized 'H' in a red circle, flanked by two decorative flourishes.

**HARMONIE**  
Grote Markt 10 • 9600 Ronse • Tel. 055 21 11 74  
[www.brasserie-harmonie.be](http://www.brasserie-harmonie.be)  
ALLE DAGEN OPEN

## Site arrivée



-  Rue des Vertes Feuilles (des deux côtés de la route)
-  Rue de l'Arable et au carrefour rues Beau-Site et Hoguette
-  Parking intérieur du camping
-  Rue Avenue des Hauts (des deux côtés de la route)

## Remerciements

Les comités de la Petite Reine frasnoise et du TMC Organisation tiennent à remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour la réussite de cette épreuve.

Ils remercient également, les différentes autorités communales, régionales et communautaires, les services de police, les sponsors et partenaires qui assurent la pérennité du Triptyque des Monts et Châteaux.

Avec le soutien :



Et les remerciements à :





31/3-02/04	TRIPTYQUE DES MONTS ET CHATEAUX
06/05	FLECHE ARDENNAISE
13/05	GRAND PRIX CRIQUELION
18-20/05	TRIPTYQUE ARDENNAIS
27/05	CIRCUIT DE WALLONIE
16-20/07	TOUR DE LIÈGE
04-08/08	TOUR DE NAMUR





**Le Pot L'Y Laisse**  
POULET RÔTI-BANQUET

DEGRANDE ELODIE

RUE RENÉ LEFEBVRE 1B  
7522 HERTAIN

0476/340 800  
ELODIEDEGRANDE@HOTMAIL.COM



**ROUSSEAU**  
TOURNAI MOUSCRON

**VOTRE SPÉCIALISTE CYCLES À TOURNAI (BEL)**  
**UW FIETSENSPECIALIST IN DOORNIK (BEL)**

Passion E-Bike Performance  
VTT Bike Fitting Advice Fans  
Race Women  
Expert **WANTYOUBIKE** Fleet  
Service Kids  
Men Event Pro  
Cycling Leisure Fashion

CUBE - PINARELLO - BIANCHI - STEVENS - JOOLS - PROXY-CYCLES - MOUSTACHE

**QUAI DES VICINAUX, 24 - 7500 TOURNAI (BELGIQUE)**  
+32 (0)69 23 21 80 - www.wantyoubike.com - contact@wantyoubike.com



**Au Hall**  
6 Rue Fauvette  
0473-967-608



ISUZU  
**D-MAX**  
1.9L - 200 000 KM  
GARANTIE ET ASSISTANCE

**VENEZ ESSAYER LE TOUT NOUVEAU D-MAX 1.9L**

SPRL GARAGE FAYT & FILS - DOUR - Tél. : 065 / 71 83 00

Envie d'un produit laitier de qualité et de première fraîcheur?

**Bernard Miroir**

Une seule adresse:  
Rue des Hauts Arbres 7 - 7950 Ludeuze  
069/68 99 82



**Bistro - Restaurant**

**La Dame Blanche**

Variabele menu's en suggesties  
Verse zeevis - Mosselen - Grillades

Menu et suggestions variables  
Poisson de mer - Moules - Grillades

Lippenslaan 133  
8300 Knokke  
060.60.71.79



**PEUGEOT**

<p><b>GARAGE DU HAINAUT OCCIDENTAL</b> Chaussée de Tournai 8/2 7520 TOURNAI 069 88 91 91 Vandecasteele.tournai@peugeot.be</p>	<p><b>PERUWELZ AUTOMOBILES</b> Rue Neuve Chaussée 165 7600 PERUWELZ 069 77 96 10 Peruwelz.automobiles@peugeot.be</p>	<p><b>ATH AUTOMOBILES</b> Chaussée de Bruxelles 229 7800 ATH 068 28 21 31 vandecasteele.ath@peugeot.be</p>
---	--	--

# REGLEMENT

## ORGANISATION

### 1. Organisation

L'épreuve "Le Triptyque des Monts et Châteaux" est organisée par "La Petite Reine Frasnoise" dont le siège est situé à l'adresse de son président, Monsieur Jean-Pierre DELITTE, rue Pironche 29, à 7911 Frasnes-lez-Buissenal (Belgique). Elle se dispute les Samedi 31 mars, Dimanche 01 et Lundi 02 avril 2018 inclus, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale.

### 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories U23. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour. L'épreuve est classée en classe 2.

Conformément au règlement UCI, elle attribue les points suivants pour le classement Continental Europe **Tour** en ce qui concerne les coureurs U23 participant à une épreuve de la classe 2 : (voir article 2.10.008)

- Etape ou demi-étape (2 premiers) :  
5-1 points
- Classement général final (10 premiers) :  
30-25-20-15-10-5-3-1-1-1 points
- Port du maillot de leader  
1 point

En cas d'infraction, le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le jury des commissaires en conformité aux dispositions en usage auprès de l'U.C.I. et de la Belgian Cycling

### 3. Participation

L'épreuve est organisée sur invitation et, conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, est ouverte aux équipes suivantes : Equipes Continentales Professionnelles belges, Equipes Continentales Professionnelles étrangères (maximum 2), Equipes Continentales UCI, Equipes nationales, Equipes Régionales et de Clubs.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 4 coureurs et de maximum 6 coureurs.

Les participations sont enregistrées selon les prescriptions prévues aux articles 2.2.001 à 2.2.007 du règlement U.C.I.

### 4. Permanence et signature de la feuille de départ

La permanence de départ se tient le Vendredi 30 mars sur le site du Hall Sportif, rue de la Fauvette n° 6, à Frasnes-lez-Buissenal (Frasnes-lez-Anvaing).

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes s'y dérouleront de 16h30 à 18h30. Les directeurs sportifs s'y présenteront, munis des licences de leurs coureurs et tiendront à la disposition du jury des commissaires toutes les autorisations, pièces d'identité et autres licences de leurs accompagnateurs. Le directeur sportif devra signer le bulletin d'engagement (art. 1.2.090) sur lequel les noms des coureurs partants auront été clairement mis en évidence.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, se tiendra à 19h00, à proximité, en la salle du Conseil communal, à l'étage du même bâtiment. D'autres réunions des directeurs sportifs pourront avoir lieu, selon l'avis du jury des commissaires, avant les autres départs.

Les coureurs devront se présenter à l'endroit et aux heures fixés dans le road-book journalier pour les opérations de signature de la feuille de départ au plus tard 15 minutes avant l'heure de départ. Les opérations de signature de la feuille de départ seront clôturées 10 minutes avant l'heure de départ. Tout coureur ayant omis de signer la feuille de départ se verra interdire le départ ou sera disqualifié (application de l'article 12.1.040 - 1 du barème des pénalités et application de l'article 2.3.009 du règlement UCI). Cependant, lors de la demi-étape contre la montre, le départ tient lieu de signature de la feuille de départ.

Au départ de la 1<sup>ère</sup> étape, qui servira de présentation des équipes à la presse et au public, l'organisateur fixera à chaque équipe un horaire de présentation aux opérations de signature de la feuille de départ.

Par ailleurs, tous les départs des étapes étant prévus en cortège jusqu'au lieu du départ réel, les porteurs des maillots distinctifs de leaders se placeront en première ligne pour le départ fictif.

### 5. Dossards et Plaques de cadre

Le double dossard est d'application ainsi que le port de la plaque de cadre. A l'inscription, l'organisateur mettra à la disposition de chaque équipe un jeu double de 6 dossards ainsi que 6 plaques de cadre. Des dossards et plaques de réserve seront disponibles, à chaque départ, au podium de signature.

Le coureur qui abandonne ou qui est arrêté par le commissaire-juge à l'arrivée parce que ce dernier le juge trop éloigné du peloton principal pour pouvoir encore répondre aux exigences de sécurité fixées par la police, doit enlever immédiatement ses dossards et les remettre, s'il en a l'occasion, au commissaire ou à la voiture balai.

Dans ce cas, soit il peut prendre place dans la voiture balai, soit il peut continuer le parcours, derrière la voiture balai, pour atteindre le site d'arrivée, étant entendu qu'il est, alors, "hors course" et, donc, soumis au code de la route et qu'il ne peut, franchir la ligne d'arrivée.

### 6. Transpondeurs

Afin d'optimiser le traitement et la distribution des résultats, l'usage de transpondeurs (Marque MYLAPS) est d'application.

Les équipes qui possèdent déjà des transpondeurs MYLAPS fourniront lors de l'enregistrement de leurs coureurs, outre la liste avec les noms des coureurs participants, le numéro de référence du transpondeur MYLAPS pour chacun d'eux.

L'équipe est responsable du positionnement des transpondeurs, à savoir : sur la fourche, le plus proche possible de l'axe de la roue.

Il faudra toujours informer immédiatement le jury et/ou le juge à l'arrivée d'un changement de vélo qui pourrait empêcher l'enregistrement du transpondeur à l'arrivée.

Toute tentative de fraude (ex : changement de transpondeur entre coureurs après son enregistrement) sera sanctionnée suivant l'article 112.44 de la Belgian Cycling (coureur supprimé du résultat et amende de 25,00 €)

Les transpondeurs prêtés doivent être restitués le dernier jour, à la permanence, au plus tard dans les 2 heures qui suivent l'arrivée. A défaut, une amende de 25,00 € sera appliquée (article 112.43 du règlement Belgian Cycling). En cas de perte ou de non restitution dans les 4 jours qui suivent l'épreuve, une amende de 100,00 €, sera appliquée (article 112.43 du règlement Belgian Cycling)

#### **7. Voitures techniques.**

Chaque équipe a le droit de mettre dans la course un véhicule d'assistance technique.

L'ordre de placement dans la caravane sera établi selon la place du premier coureur de chaque équipe au classement général au temps, sauf au départ de la première étape où l'ordre de placement aura été défini la veille lors du briefing, selon les règlements UCI. L'organisateur mettra à disposition des équipes un laissez-passer spécial pour permettre à une seconde voiture de se rendre aux ravitaillements et dans les zones d'arrivée pour attendre les coureurs.

Dans tous les cas, un seul véhicule par équipe est toléré à l'échelon course.

#### **8. Ravitaillements**

Des zones de ravitaillement sont prévues à chaque étape (sauf à la dernière demi-étape en ligne) aux endroits fixés dans le road-book. Ces zones seront annoncées et délimitées par des panneaux mis en place par l'organisateur.

En dehors de ces zones, les ravitaillements à partir de la voiture du directeur sportif sont autorisés à partir du 50<sup>ème</sup> km jusqu'à 20 km de l'arrivée. Ces ravitaillements peuvent se faire par musette ou bidon. Les coureurs devront se laisser glisser à hauteur de la voiture de leur directeur sportif. Le ravitaillement ne pourra se faire que derrière la voiture du commissaire et en aucun cas dans le peloton ou en queue de celui-ci, sauf s'il s'est formé un groupe d'échappés de 15 coureurs ou moins.

#### **9. Environnements.**

Le respect de l'environnement est de rigueur tant dans le chef des coureurs que de celui de la caravane. Plus particulièrement, les participants et leurs accompagnateurs veilleront, tout au long de leur séjour, tant dans les sites de l'épreuve que dans ceux de leur logement, au respect du rejet de leurs déchets dans les poubelles. Durant la course les participants et leurs accompagnateurs seront sensibles au rejet des bidons et des emballages sur la voie publique et, dans les zones de ravitaillement prévues, les préposés au ravitaillement veilleront à la récupération de ces rejets avant de quitter la zone.

Ainsi, il est interdit aux coureurs de se débarrasser sans précautions d'aliments, de musettes, de bidons, de vêtements etc. en quelque lieu que se soit. Ils ne peuvent rien jeter sur la chaussée même.

Quiconque jettera des bidons ou autres choses sera sanctionné, ils doivent s'approcher du bas-côté de la route et les déposer. (Article 2.2.025 du règlement UCI)

#### **10. Délais d'élimination - Abandons**

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont de :

- 12% pour la 1<sup>ère</sup> étape en ligne du vendredi 31 mars ;
- 12% pour la 2<sup>ème</sup> étape en ligne du samedi 01 avril
- 25% pour la 3<sup>ème</sup> étape (demi-étape contre la montre) du dimanche 02 avril au matin
- 12% pour la 3<sup>ème</sup> étape (demi-étape en ligne) du dimanche 02 avril après-midi

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le Collège des Commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation avec l'organisateur.

Dans le cas où des coureurs effectivement arrivés hors délai sont repêchés par le collège des commissaires, ils se verront retirer l'ensemble de leurs points acquis au classements général des différents classements annexes

Le coureur qui abandonne ne pourra pas disputer d'autres compétitions pendant la durée de l'épreuve, sous peine d'une suspension de 15 jours et une amende de CHF200 à CHF 1000 (art.2.6.026 du règlement UCI)

#### **11. Contrôle antidopage.**

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage du Gouvernement de la Communauté Française (belge) s'applique conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par ce dit Gouvernement.

Tout coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage sera effectué aux endroits fixés dans le road-book et signalés à partir de la ligne d'arrivée selon les modalités du règlement antidopage de l'UCI et les instructions données par les communiqués officiels et les affichages sur la ligne d'arrivée.

#### **12. Radio-Tour.**

Les informations courses sont émises sur la fréquence 160,10625 Mhz (canal 2).

#### **13. Forfait.**

En cas de forfait, le club ou la fédération en cause sera redevable à l'organisateur d'une indemnité forfaitaire égale aux frais de voyage et de séjour convenus par écrit.

#### **14. Etape CLM.**

Chaque coureur doit se présenter pour le contrôle de sa bicyclette au plus tard 15 min avant son heure de départ (art.2.4.010 du règlement UCI). Une zone d'échauffement sera prévue à l'endroit fixé dans le roadbook.

L'ordre de départ sera donné de minute en minute. Il s'effectuera dans le sens inverse du classement général individuel au temps de la veille.

Le départ est pris à partir d'une rampe de lancement. Celui-ci tient lieu de signature de la feuille de départ.

Chaque coureur sera tenu par le même membre de l'organisation.

Les temps à l'arrivée sont pris jusqu'au centième de seconde.

## CLASSEMENTS

### 15. Classement général individuel au temps.

Un classement général individuel au temps, qui s'obtiendra par l'addition des temps individuels enregistrés par les chronométrateurs, sera établi après chaque étape.

En cas d'égalité, en 1<sup>ère</sup> instance ce sont les fractions de secondes enregistrées lors du contre la montre qui seront prépondérantes, ensuite l'addition des places obtenues dans chaque étape sera prise en considération. En dernier ressort, il sera tenu compte de la meilleure place obtenue dans la dernière étape.

### 16. Bonifications.

Des bonifications sont prévues à l'arrivée de chaque étape ou demi-étape en ligne. Il sera attribué, respectivement, aux trois premiers de chacune de ces arrivées :

Étape en ligne : 10" - 6" - 4"

Demi-étape en ligne : 6" - 4" - 2"

En outre, au cours de chaque étape ou demi-étape en ligne, 3 rushs sont prévus. Les 3 rushs au cours des 2 premières étapes et le dernier rush au cours de la dernière demi-étape en ligne, tous surnommés "Time Sprint", donneront lieu à des bonifications. Ainsi, il sera attribué, respectivement, 3", 2", et 1" aux trois premiers de chacun de ces sprints "Time Sprint".

Toutes ces bonifications sont uniquement reportées au classement général individuel.

### 17. Classement par équipes.

Un classement par équipes du jour sera établi après chaque étape. Il s'obtiendra par l'addition des 3 meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs temps de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape. Les équipes réduites à moins de 3 coureurs ne sont pas retenues pour ce classement.

Un classement général par équipes sera établi après chaque étape. Il s'obtiendra par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues.

En cas d'égalité, il sera fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage : 1<sup>o</sup> Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour, 2<sup>o</sup> Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour, et ainsi de suite. S'il y a toujours égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

### 18. Classement des rushes.

Des rushes sont prévus au cours de chaque étape aux endroits tels que fixés au road-book relatif aux itinéraires.

Ces endroits seront annoncés et marqués par des panneaux et lignes mis en place par l'organisateur et plus précisément à partir de 1000 mètres, 500 mètres, 100 mètres, et enfin sur la ligne.

L'ensemble de ces rushes entre en ligne de compte pour un classement général des rushes qui sera établi après chacune de ces étapes et s'obtiendra par l'addition des points obtenus, étant entendu qu'il sera attribué, à chacun de ces rushes, respectivement, 5 points au premier classé, 3 points au second, et 1 point au troisième.

En cas d'égalité, c'est le coureur qui aura le plus grand nombre de 1<sup>ères</sup>, puis de 2<sup>èmes</sup>, et enfin de 3<sup>èmes</sup> places, qui aura la priorité. Si l'égalité persistait, il serait tenu compte de la meilleure place obtenue au classement général individuel au temps. Le lauréat doit terminer dans les délais à l'arrivée.

### 19. Classement général de la Montagne.

Des G.P.M. sont prévus au cours de chaque étape aux endroits tels que fixés au road-book relatif aux itinéraires. Ces endroits seront annoncés et marqués par des panneaux et lignes mis en place par l'organisateur à 500 mètres, puis à 100 mètres, et enfin sur la ligne.

Les GPM sont répartis en 2 catégories : les G.P.M. de 1<sup>ère</sup> catégorie et les G.P.M. de 2<sup>ème</sup> catégorie. Ceux de 1<sup>ère</sup> catégorie donneront droit, respectivement, à 10, 6, 3, et 1 point aux 4 premiers classés, tandis que ceux de 2<sup>ème</sup> catégorie donneront droit, respectivement, à 6, 3 et 1 point aux 3 premiers classés.

En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de 1<sup>ères</sup> places obtenues dans les côtes de 1<sup>ère</sup> catégorie, puis du nombre de 1<sup>ères</sup> places obtenues dans les côtes de 2<sup>ème</sup> catégorie. Si l'égalité persistait, il serait tenu compte de la meilleure place obtenue au classement général individuel au temps. Le lauréat doit terminer dans les délais à l'arrivée.

### 20. Classement général individuel aux points.

Un classement aux points est établi à l'issue de chaque étape ou demi-étape, y compris celle contre la montre.

Ainsi, il sera attribué des points, comme suit, à l'arrivée de chaque étape ou demi-étape, y compris celle contre la montre, aux dix premiers classés.

- 20, 16, 13, 11, 9, 7, 6, 5, 4, et 3 points

Le classement aux points se calculera par les points ainsi obtenus auxquels seront ajoutés tous ceux obtenus conformément à l'article 18 du présent règlement aux sprints intermédiaires.

Un classement général aux points sera établi après chacune de ces étapes ou demi-étape et s'obtiendra par l'addition de tous les points ainsi obtenus. En cas d'égalité, c'est le coureur qui aura le plus grand nombre de victoires d'étape, puis du plus grand nombre de victoires dans les sprints intermédiaires qui sera pris en considération. Si l'égalité persistait, il serait tenu compte de la meilleure place obtenue au classement général individuel au temps. (Art. 2.6.017 du règlement UCI). Le lauréat doit terminer dans les délais à l'arrivée.

## 21. Classement général du meilleur jeune.

A l'arrivée de chaque étape, un classement spécifique sera établi parmi les coureurs de 1<sup>ère</sup> année (coureurs nés en 1999) selon leur place enregistrée au classement général individuel au temps.

## 22. Prix de la combativité.

A l'issue de chaque étape ou demi-étape en ligne, il sera attribué un prix spécial au coureur estimé avoir été le plus combatif au cours de l'étape.

Le jury sera composé de trois personnes désignées par l'organisateur et dont la position dans la course est suffisamment au cœur des actions que pour pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause.

# PRIX ET PRIMES

## 23. Paiement.

Les prix et primes seront payés par le canal officiel de la R.L.V.B. (19.150,00 EUR) (\*)

## 24. Prix (15.750,00 EUR)

### a) Classements à l'arrivée (10.500,00 EUR)

Etape (1<sup>ère</sup> journée/1<sup>ère</sup> étape - 2<sup>ème</sup> journée/2<sup>ème</sup> étape) : 3.005,00 EUR (20 prix)

1.205,00	600,00	300,00	150,00	120,00	90,00	90,00	60,00	60,00	30,00
30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00

Demi-étape (3<sup>ème</sup> journée/1<sup>ère</sup> 1/2-étape - 3<sup>ème</sup> journée/2<sup>ème</sup> 1/2-étape) : 2.245,00 EUR (20 prix)

900,00	455,00	225,00	115,00	90,00	70,00	70,00	50,00	50,00	20,00
20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00

### b) Classement général (5.250,00 EUR)

Classement général individuel final au temps : 5.250,00 EUR (20 prix) (\*)

2.105,00	1.055,00	525,00	265,00	210,00	160,00	160,00	110,00	110,00	50,00
50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00

## 25. Primes (3.400,00 EUR)

### A. Classements généraux finaux (1.400,00 EUR)

1. Classement général inter-équipes : 600,00 EUR (3 prix clubs)

300,00	200,00	100,00
--------	--------	--------

2. Classement général des rushes : 200,00 EUR

3. Classement général G.P.M. : 200,00 EUR

4. Classement général aux points : 200,00 EUR

5. Classement général du meilleur jeune : 200,00 EUR

### B. Classements intermédiaires (2.000,00 EUR)

1<sup>ère</sup> journée (1<sup>ère</sup> étape) et 2<sup>ème</sup> journée (2<sup>ème</sup> étape) : 1.400,00 EUR (2 x 700,00 EUR)

Classement général individuel : 100,00 EUR

Classement inter-équipes : 100,00 EUR

Classement des rushes : 100,00 EUR

Classement G.P.M. : 100,00 EUR

Classement général aux points : 100,00 EUR

Classement du meilleur jeune : 100,00 EUR

Classement de la combativité du jour : 100,00 EUR

3<sup>ème</sup> journée - 1<sup>ère</sup> demi-étape (C.L.M.) : 500,00 EUR

Classement général individuel : 100,00 EUR

Classement général inter-équipes : 100,00 EUR

Classement G.P.M. : 100,00 EUR

Classement général aux points : 100,00 EUR

Classement général du meilleur jeune : 100,00 EUR

3<sup>ème</sup> journée - 2<sup>ème</sup> demi-étape : 100,00 EUR

Classement de la combativité de la 2<sup>ème</sup> demi-étape : 100,00 EUR

(\*) Déduction non faite des 2% de contribution au Conseil de La Lutte Contre le Dopage, des frais bancaires et de gestion, ainsi que du précompte professionnel à verser à l'administration des contributions du Ministère des Finances belge, qui seront prélevés par la fédération nationale

# MAILLOTS - PROTOCOLES

## 26. Maillots de l'organisation.

Des maillots de l'organisation sont attachés aux classements ci-après :

- classement général au temps ;
- classement général par points ;
- classement général du meilleur grimpeur ;
- classement général des rushes ;
- classement du meilleur jeune au classement général

Les leaders de ces classements sont tenus de porter le maillot de l'organisation au cours de la course suivant leur réception. Si un coureur se trouvait en tête de plusieurs classements à la fois, il ne pourrait porter qu'un seul maillot lors de l'étape suivante. Dans ce cas, l'ordre de priorité sera celui tel qu'énoncé ci-avant.

### Cérémonies protocolaires.

Des cérémonies protocolaires sont prévues :

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs lauréats des différents classements ou prix spéciaux auront l'obligation de se prêter, en priorité, et en tenue de course, aux cérémonies protocolaires qui s'y rattachent en se présentant au podium protocolaire, à savoir :

- Vainqueur de l'étape ou demi-étape
- Le leader du classement général individuel au temps
- Le lauréat du prix de combativité du jour (uniquement après étapes ou demi-étape en ligne)
- Les vainqueurs des classements annexes classement général par points, classement général du meilleur jeune ainsi que (y compris à l'issue de leur demi-étape contre la montre) les leaders du classement général du meilleur grimpeur et celui du classement général des rushes ;

A l'issue de la dernière étape :

- Le vainqueur de l'étape du jour ;
- Le Lauréat du prix de la combativité du jour ;
- Les vainqueurs des classements annexes (classement général par points, classement général des grimpeurs, classement général du meilleur jeune, classement des rushes) y compris le classement par équipes ;
- Les trois premiers coureurs au classement général individuel au temps.

Les lauréats doivent se présenter immédiatement après leur arrivée à la tente située à côté du podium protocolaire et où ils pourront se rafraichir et procéder à leur toilette pour leur bonne présentation sur le podium protocolaire.

### Absence aux cérémonies protocolaires.

Tout lauréat d'un ou de plusieurs des différents classements ou prix spéciaux qui serait absent aux cérémonies protocolaires, sauf cas de force majeure dûment reconnu, se verra infliger une amende de 100 CHF et la suppression des prix qui s'y rapportent (Point 36 du barème des pénalités prévu à l'art. 12.1.040 du règlement UCI).

Canal Radio Tour = Fréquence Radio 160.10625 Mhz

Après l'arrivée de chaque étape  
les résultats sont disponibles  
sur : [www.alarrivee.be](http://www.alarrivee.be)



Chez nous, vous **n'êtes pas un numéro**

**Seul un vrai contact vous assure un bon contrat !**

Depuis plus de 100 ans, Fédérale Assurance sait combien il est important pour vous de pouvoir compter à tout moment sur un vrai contact en plus d'un bon contrat.

Pour rencontrer le conseiller de votre région :

**0800-14.200**

Plus d'info :

[www.federale.be](http://www.federale.be)

**FEDERALE**  
ASSURANCE

L'assureur qui partage ses bénéfices avec vous

# SPRL Renard-Theunis



- Toutes installations électriques privées et industrielles
- Rénovation et dépannage
- Domotique, parlophonie
- Pose de tous types d'éclairage
- Chauffage électrique
- Pompe à chaleur, Ventilation mécanique contrôlée

36, rue du Plit - 7910 Anvaing  
E-mail : [info@renard-theunis-elec.be](mailto:info@renard-theunis-elec.be)  
[www.renard-theunis-elec.be](http://www.renard-theunis-elec.be)  
Tél. : 00 32 69 86 67 03  
Fax : 00 32 69 86 85 43



CHAUSSEE DE RENAIX, 37  
7910 ANVAING

069/86.64.54

# Bruno Degand

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

[www.brunodegand.be](http://www.brunodegand.be)



# HOCEDEZ

CHAPITEAUX

## INTERNAT AUTONOME MIXTE d'IRCHONWELZ



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



48 B chaussée de Valenciennes 7801  
IRCHONWELZ  
[www.internatirchonwelz.be](http://www.internatirchonwelz.be)  
Tél : 068/28 70 56

## ITCF RENEE JOFFROY

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- GENERAL
- TECHNIQUE
- PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION
- CEFA

Ateliers ouverts à Vauban, le 4 mai de 16h30 à 19h.

Journée sportive et inscriptions à Irchonwelz, le 5 mai de 10h à 17h

Chaussée de Valenciennes 43—7801 ATH  
Tél. 068/26.50.50—Fax. 068/26.50.55  
[www.itcfreneejoffroy.be](http://www.itcfreneejoffroy.be)  
[info@joffroy.be](mailto:info@joffroy.be)

